

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (2000)

**Rubrik:** Asie et Pacifique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Asie & Pacifique

*Un moment inoubliable :  
une famille est de nouveau réunie  
grâce à la coopération entre le CICR  
et la Croix-Rouge indonésienne.*



B. Heger/CICR

# ASIE ET PACIFIQUE

## Asie du Sud et Asie centrale

### Délégations du CICR :

Afghanistan, Pakistan, Sri Lanka, Tadjikistan

### Délégations régionales du CICR :

New Delhi, Tachkent

## Asie du Sud-Est et Extrême-Orient

### Délégations du CICR :

Myanmar, Timor oriental

### Délégations régionales du CICR :

Bangkok, Djakarta, Manille

### Personnel :

Expatriés CICR<sup>1</sup>: 236

Sociétés nationales<sup>1</sup>: 82

Employés locaux<sup>2</sup>: 1 968

Dépenses totales: CHF 128 988 468,48

### Répartition des dépenses

Protection :	23 527 781,48
Assistance :	70 576 978,45
Prévention :	12 873 369,58
Coopération avec les Sociétés nationales :	7 913 928,39
Participation aux frais généraux :	7 845 832,14
Programme général :	6 250 578,04



⊕ Délégation régionale CICR

⊕ Délégation CICR

Au cours de l'année, le nombre de théâtres d'opérations du CICR dans la région Asie et Pacifique est passé à 25, dont dix conflits armés caractérisés par des combats réguliers ou de grande envergure. Dans certains cas, comme dans l'archipel indonésien, aux Philippines, au Népal et en Asie centrale, les conflits se sont intensifiés ou étendus aux pays voisins. Ailleurs, comme en Afghanistan et à Sri Lanka, les parties en présence ont durci leur position. Enfin, de nouveaux foyers de troubles sont apparus en Mélanésie.

La montée de la violence a fait de nombreuses victimes en Indonésie, où des déplacements massifs de population et la détérioration de conditions de vie déjà difficiles ont souvent exigé une réponse humanitaire rapide. Le CICR a donc établi une présence permanente à Ternate et à Amboin, dans les Moluques, pour secourir le plus grand nombre possible de victimes des affrontements inter-communautaires, surveiller l'évolution de la situation et distribuer des vivres, des fournitures médicales et divers autres secours. Dans le cadre de ses opérations, menées à partir de la délégation régionale de Djakarta, le CICR a travaillé en étroite coopération avec la Croix-Rouge indonésienne (*Palang Merah Indonesia*).

<sup>1</sup> effectifs calculés sur une moyenne annuelle

<sup>2</sup> sous contrat CICR, en décembre 2000

# ASIE ET PACIFIQUE

La délégation régionale de Manille a dû mobiliser toutes ses ressources pour faire face à la situation créée par les événements qui se sont soudainement produits à Mindanao, dans la République des Fidji et aux îles Salomon. Dans la plupart des cas, elle a pu répondre aux besoins essentiels et, surtout, continuer à visiter les prisonniers et les détenus.

En de telles circonstances, la promotion des principes humanitaires a revêtu une importance vitale. Dans l'ensemble de la région, le CICR s'est donc employé activement à faire mieux connaître le droit humanitaire aux personnes susceptibles de prévenir ou de limiter la violence. Les groupes opérant dans les zones de troubles ont été les principales cibles des activités de diffusion. Le CICR s'est en outre efforcé de maintenir d'étroites relations avec toutes les parties impliquées dans une situation de conflit donnée, comme à Aceh et dans les îles Salomon.

Après les événements de 1999 au Timor oriental, le calme qui a prévalu en 2000 a permis à la situation de se rétablir progressivement. Les programmes d'assistance et de protection du CICR ont été poursuivis sans difficulté et beaucoup ont pu être menés à bien avant la fin du premier semestre. Toutefois, les affrontements qui ont coûté la vie à deux soldats de la force de maintien de la paix des Nations Unies sont venus rappeler que le danger de déstabilisation n'était pas totalement écarté. En outre, pour les Timorais du Timor oriental qui avaient trouvé refuge dans la partie occidentale de l'île, la situation est restée précaire, spécialement après le meurtre de trois employés des Nations Unies, à Atambua, qui avait entraîné la suspension des activités de toutes les organisations internationales humanitaires, y compris le CICR.

Au Népal, l'opposition maoïste armée a étendu ses opérations au-delà de sa base, située dans la partie centrale de l'ouest du pays. Les combats se sont intensifiés et ont été les plus violents depuis le début de l'insurrection, en 1996. Le CICR a continué à se rendre régulièrement dans les prisons, priorité étant donnée aux districts touchés par la violence. Il a également entamé des activités de diffusion du droit humanitaire auprès de la police, qui est chargée des opérations de lutte contre l'insurrection.

En Asie centrale, la montée de l'intégrisme est à l'origine de tensions permanentes dans l'ensemble de la région; en Ouzbékistan, elle a donné lieu à des affrontements armés entre les militants du Mouvement islamique de l'Ouzbékistan et les forces gouvernementales. Les activités des intégristes islamiques ont amené les pays d'Asie centrale à intensifier la coopération régionale en matière de sécurité et coopération et à renforcer leurs liens avec la Chine et la Fédération de Russie. Les chances de parvenir à des compromis avec les mouvements islamistes sont donc de plus en plus tenues, tandis que les tensions s'aggravent avec l'Afghanistan. Au Kirghizistan, le CICR a poursuivi ses visites de personnes détenues en relation avec la situation en matière de sécurité et, en Ouzbékistan, des démarches ont été entreprises auprès des autorités en vue d'obtenir l'accès à cette catégorie de détenus. Afin de renforcer sa présence dans la vallée de la Fergana, le CICR a ouvert un bureau à Osh (Kirghizistan). Les activités de ce bureau sont axées sur l'élargissement des contacts avec les branches du Croissant-Rouge dans la région ainsi que sur leur développement. Au Tadjikistan, la situation est restée précaire sur le plan de la sécurité, mais le CICR a pu peu à peu diminuer ses activités dans ce pays qui poursuit lentement sa progression sur la voie de la consolidation.

Aucune solution n'est en vue pour les conflits qui s'éternisent en Afghanistan et à Sri Lanka, où ils prélèvent un lourd tribut en vies humaines et ressources matérielles.

La grave sécheresse qui a sévi en Afghanistan est venue s'ajouter aux dévastations provoquées par la guerre. Le CICR et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont établi un plan d'action conjoint pour faire face à cette catastrophe naturelle. Le CICR a également poursuivi ses efforts visant à restaurer l'autosuffisance de la population, en particulier pour les familles de Kaboul ayant à leur tête une veuve ou une personne handicapée. L'accès aux lieux de détention s'étant nettement amélioré en 1999, le CICR a pu, tout au long de l'année 2000 et avec l'accord des belligérants, vérifier les conditions de vie des personnes détenues dans l'ensemble du pays, accordant une attention spéciale aux femmes et aux mineurs.

À Sri Lanka, les violents combats opposant, dans la péninsule de Jaffna, les forces gouvernementales aux militants du LTTE\* ont causé de lourdes pertes dans les rangs des combattants et parmi les civils et entraîné des déplacements massifs de population. Intervenant en sa qualité d'intermédiaire neutre, le CICR a constamment rappelé aux belligérants leurs obligations en matière de respect du droit humanitaire et de protection de la population civile. Il a également intensifié ses activités de protection et d'assistance en faveur des personnes déplacées.

\* LTTE : *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (Tigres de libération de l'Eelam tamoul).

## ASIE ET PACIFIQUE

Dans le nord de l'Inde, le conflit relatif à la ligne de contrôle, au Cachemire, a continué à déstabiliser l'État du Jammu-et-Cachemire. Le niveau de violence est resté élevé bien que, dans les derniers mois de l'année, tant l'Inde que le Pakistan aient montré des signes de modération. Au Pakistan, le CICR a continué à assister les victimes des combats survenus le long de la ligne de contrôle. Il a poursuivi ses activités de protection dans l'État du Jammu-et-Cachemire, même s'il lui a été difficile d'accéder de manière systématique aux personnes incarcérées pour des motifs liés à la situation. Des affrontements et des actes de violence se sont produits également dans les États du nord-est de l'Inde.

Au Myanmar, des affrontements armés sporadiques ont eu lieu le long de la frontière orientale. Le CICR a axé ses activités sur les visites de détenus. Il a en outre consolidé sa présence dans les États frontaliers de Shan, Mon et Kayin, en mettant en place des programmes de soins de santé primaires pour les résidents et les déplacés.

Certains développements positifs sont toutefois apparus en Asie au cours de l'année. D'un point de vue humanitaire, c'est dans la péninsule coréenne que les progrès les plus prometteurs ont été enregistrés. De nouvelles initiatives, issues du sommet Nord-Sud qui s'est tenu en juin à Pyongyang, ont en effet laissé espérer que le contact serait prochainement enfin rétabli entre les membres des familles séparées depuis des décennies. Les progrès que le Cambodge a accomplis sur la voie de la reconstruction, de même que la croissance – qui a confirmé que plusieurs pays étaient sortis de la crise économique asiatique – ont affermi la sécurité et la stabilité sur le continent. La délégation régionale du CICR à Bangkok s'est tenue prête à apporter aux Sociétés nationales de la péninsule coréenne l'appui technique requis en matière de rétablissement des liens familiaux. Dans plusieurs pays couverts par la délégation de Bangkok, le succès est venu couronner l'action menée en vue de l'introduction systématique du droit humanitaire dans les programmes de formation des forces armées. Le CICR a réduit le nombre de ses collaborateurs expatriés travaillant au Cambodge, tandis que la délégation de Phnom Penh était transformée en bureau opérant sous la supervision de la délégation régionale de Bangkok.

# ASIE DU SUD ET ASIE CENTRALE AFGHANISTAN

## AFGHANISTAN

### PROTECTION

2 483 685

### ASSISTANCE

37 058 010

### PRÉVENTION

1 994 576

### COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE

2 402 166

### PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX

2 580 394

### PROGRAMME GÉNÉRAL

1 809 832

**DÉPENSES TOTALES CHF 48 328 663**



⊕ Délégation CICR    + Sous-délégation CICR    + Présence CICR    ▲ Centre orthopédique CICR

Au fil de l'année 2000, la population afghane a vu se dégrader ses conditions de vie, déjà extrêmement précaires. L'Afghanistan a continué à n'avoir pratiquement ni production industrielle, ni marché du travail officiel. Le conflit a absorbé les ressources dont le pays aurait tant besoin pour assurer des services sociaux et remplacer ses infrastructures, et une grande partie de la population afghane est restée tributaire de l'aide étrangère.

La violence des combats a continué de pousser les habitants à quitter leurs foyers. En septembre, la ville de Taloqan, bastion de l'opposition, est tombée aux mains des talibans, ce qui a entraîné un déplacement massif de population. Quelques semaines plus tard, des habitants de la ville ont regagné leur foyer, mais beaucoup, qui avaient fui les zones traversées par la ligne de front, sont restés déplacés.

# ASIE DU SUD ET ASIE CENTRALE AFGHANISTAN

## La sécheresse accroît la nécessité d'une action d'assistance

Des dizaines de milliers de personnes, contraintes de fuir leurs terres en raison de la grave sécheresse sévissant dans le pays, sont venues grossir les rangs des personnes déplacées par le conflit. Beaucoup d'agriculteurs ont perdu leur récolte et ont dû vendre toutes leurs bêtes. Dans les zones touchées par la sécheresse, la population s'est regroupée au bord des rivières et là où l'on trouvait encore de l'eau, tandis que les personnes disposant de moyens suffisants gagnaient les villes. La sécheresse est donc venue encore affaiblir les mécanismes de survie d'une grande partie de la population rurale, de plus en plus tributaire de l'aide alimentaire de la communauté internationale.

## Le personnel du CICR reste sur place alors que de nouvelles sanctions frappent le pays

À la fin de l'année, le Conseil de sécurité des Nations Unies a imposé aux talibans de nouvelles sanctions, dont un embargo sur les armes, renforçant encore leur isolement par rapport à la communauté internationale. Malgré les garanties de sécurité reçues des talibans, le personnel expatrié des Nations Unies a été retiré du pays le jour même de l'adoption de la résolution. Il est cependant revenu quelques jours plus tard. Le CICR a décidé de maintenir son personnel en Afghanistan afin de poursuivre ses programmes en cours.

## Accès aux lieux de détention

L'accès aux lieux de détention s'était déjà nettement amélioré en 1999. En 2000, les belligérants ont autorisé le CICR à visiter les personnes détenues dans l'ensemble du pays. Les délégués ont donc pu se rendre à nouveau dans la prison centrale d'Herat ainsi que dans d'autres lieux de détention situés dans le sud-ouest du pays, auxquels ils n'avaient pas eu accès depuis 18 mois. Le CICR a continué à vérifier le traitement et les conditions de détention des personnes incarcérées et, au besoin, d'effectuer des démarches auprès des autorités. Le sort des femmes et des mineurs incarcérés est resté un sujet de grave préoccupation. Une assistance matérielle et médicale a été fournie aux détenus, en fonction des besoins, le CICR veillant à ce qu'ils disposent d'un approvisionnement en eau potable suffisant et d'installations sanitaires convenables.

Agissant en sa qualité d'intermédiaire neutre, le CICR est resté en relation avec les deux camps, facilitant le dialogue entre les belligérants ainsi que l'échange d'émissaires et les libérations simultanées de prisonniers.

## Assistance aux victimes de la guerre et de la sécheresse

Divers secours, alimentaires et matériels (tels que blé, riz, graisse végétale, légumes secs, couvertures, bâches, marmites et tentes) ont été distribués directement à près de 180 000 familles déplacées par le conflit ou par la sécheresse, ainsi qu'aux communautés locales victimes de la sécheresse.

Le CICR a fourni une assistance à quelque 71 000 autres familles frappées par la guerre ou la sécheresse, afin de leur permettre d'accroître la production agricole et de les aider à retrouver l'autosuffisance. Blé, semences de légumes, engrains et outils ont notamment été distribués. Le programme agricole a également englobé des projets «vivres contre travail», visant à remettre en état plus de 800 systèmes d'irrigation, dont ont bénéficié 280 000 familles. Grâce à ces projets, plus de 90 000 hectares de terres ont été remis en culture.

Des projets de moindre envergure ont été lancés pour protéger les récoltes contre les insectes ravageurs, tandis que le CICR apportait son appui à un certain nombre de pépinières produisant des semences et des plants pour les cultures maraîchères. De même, avec l'aide du CICR, le centre de production de vaccins à usage vétérinaire, à Kaboul, a produit des centaines de milliers de doses de vaccin, dont une quantité considérable a été vendue aux organisations réalisant des programmes vétérinaires.

## Assistance aux habitants vulnérables des villes

Le CICR a poursuivi ses programmes «eau et assainissement» afin d'améliorer les conditions d'hygiène à Kaboul même et dans les environs. La distribution de secours aux familles vulnérables, qui devait être interrompue en 2000, a été prolongée d'une année. Pour contribuer à améliorer les conditions d'existence des familles ayant à leur tête une veuve ou une personne handicapée, plusieurs types de semences de légumes ont été distribués pour être plantés dans les jardins potagers de la capitale. Ce projet a été considérablement étendu en 2000.

## Assistance médicale en faveur des blessés de guerre

L'assistance aux établissements de santé qui prodiguent des soins aux blessés de guerre et à d'autres patients nécessitant une prise en charge chirurgicale est restée l'une des principales activités du CICR en Afghanistan. Afin d'améliorer les services de santé dans les zones contrôlées par l'Alliance du nord, un soutien accru a été fourni au service de chirurgie de l'hôpital de Gulbahar, qui a bénéficié ainsi du même niveau de soutien que les autres hôpitaux assistés par le CICR à Kaboul, Jalalabad, Ghazni et Kandahar. Dans l'ensemble du pays, un grand nombre de blessés de guerre ont reçu des soins dans des postes de premiers secours et des hôpitaux assistés par le CICR. Des travaux ont également permis d'améliorer l'infrastructure de plusieurs hôpitaux. Le CICR a poursuivi l'action menée pour garantir à tous les patients l'égalité d'accès aux établissements de soins bénéficiant de son soutien.

L'offensive d'été lancée par les talibans a interrompu les démarches en vue de l'organisation d'une table ronde qui aurait permis de débattre des problèmes de santé à l'échelon national, avec les autorités sanitaires de toutes les régions de l'Afghanistan.

## Action face au danger et à la réalité des mines

Les cinq centres d'appareillage orthopédique du CICR – situés à Kaboul, Herat, Jalalabad, Mazar-i-Sharif et Gulbahar – ont poursuivi la production de prothèses et d'orthèses. Ils ont aussi continué à appareiller des victimes de mines ainsi que d'autres patients, dont les personnes frappées par la poliomérite. À Kaboul, le CICR a obtenu de bons résultats dans le cadre du projet visant à assurer le suivi des paraplégiques et à leur prodiguer des soins à domicile.

Dans les hôpitaux et les dispensaires de l'ensemble de l'Afghanistan, le personnel spécialisé du CICR a continué à interroger les blessés par mines ou munitions non explosées, afin de recenser les zones à haut risque. Les informations collectées ont permis aux organisations spécialisées de mieux cibler leurs activités de déminage ou de prévention contre les dangers des mines, et de mieux planifier les projets agricoles ou liés à la réinstallation. Toutes ces informations ont été saisies dans une base de données spéciale du CICR et communiquées au Programme d'action antimines des Nations Unies.

## Coopération avec la Société nationale

Le CICR, le Croissant-Rouge afghan et la Fédération internationale ont élaboré un plan d'action conjoint afin de répondre aux besoins liés à la sécheresse. Comme le prévoyait ce plan, la Fédération internationale s'est concentrée sur les activités touchant aux soins de santé de base et à l'accès à l'eau potable. Pour sa part, en coopération avec la Société nationale, le CICR a étendu ses projets « vivres contre travail » visant à remettre en état les systèmes d'irrigation et les puits.

La Fédération internationale et le CICR ont également collaboré avec le Croissant-Rouge afghan afin d'en améliorer la capacité opérationnelle et l'indépendance d'action. L'approbation, par les plus hautes autorités talibanes, des Statuts de la Société nationale a constitué l'aboutissement de ces efforts. Pour garantir la meilleure utilisation possible des ressources, les trois organisations ont entamé de nouvelles relations de travail, fondées sur le soutien aux différents programmes et projets. La tenue régulière de réunions tri-latérales (aux niveaux opérationnel et décisionnel) a permis de considérablement améliorer la coordination et l'harmonisation des activités, ainsi que de renforcer la capacité de gestion de la Société nationale.

Le CICR a continué à soutenir les programmes du Croissant-Rouge afghan dans les domaines de la diffusion, du rétablissement des liens familiaux et de la préparation aux situations de conflit. Dans le cadre d'un projet délégué à la Croix-Rouge néerlandaise, le CICR a poursuivi son soutien aux foyers pour personnes nécessiteuses (*marastoon*), administrés par le Croissant-Rouge afghan.

## Diffusion des valeurs humanitaires

Des séances de diffusion sur le CICR, ses activités, les principes fondamentaux, et les règles essentielles du droit international humanitaire, ont été organisées à l'intention des porteurs d'armes, des fonctionnaires du gouvernement, des étudiants, des bénéficiaires de l'assistance et du grand public. En outre, le CICR a produit un feuilleton radiophonique dans lequel sont intégrés des messages humanitaires et qui sera diffusé à Mazar-i-Sharif.

# ASIE DU SUD ET ASIE CENTRALE AFGHANISTAN

## EN 2000, LE CICR A :



- visité 7 029 personnes incarcérées dans 72 lieux de détention (2 702 pour la première fois), dont 138 femmes (32 fillettes) et 587 garçons;
- distribué des secours dans divers lieux de détention (literie, vêtements et articles d'hygiène) et amélioré l'approvisionnement en eau, l'incinération des déchets et les installations sanitaires;
- financé le retour dans leur foyer de 2 173 prisonniers libérés;
- distribué 4 226 messages familiaux à des détenus et collecté 9 117 messages adressés à leur famille;
- facilité l'échange d'émissaires entre les parties et contribué à maintenir un dialogue sur les problèmes humanitaires;



- assuré, en coopération avec le Croissant-Rouge afghan, la collecte et la distribution, respectivement, de 8 329 et 7 563 messages Croix-Rouge, échangés entre les membres de familles séparées par le conflit;



- distribué, à Kaboul, plus de 11 250 tonnes de vivres et 300 tonnes de secours matériels à près de 22 000 familles ayant à leur tête une veuve ou une personne handicapée, ainsi qu'à des institutions accueillant 2 236 orphelins; amélioré les conditions de vie de plus de 3 220 familles vulnérables, par le biais d'un projet de jardins potagers;
- distribué plus de 6 000 tonnes de vivres et 2 000 tonnes de secours matériels à des familles déplacées ou rapatriées;

- distribué 1 000 tonnes de blé aux personnes participant aux projets « vivres contre travail » dans lesquels 800 systèmes d'irrigation couvrant au moins 90 000 hectares ont été remis en service, bénéficiant directement ou indirectement à 280 000 fermiers;
- distribué plus de 1 180 tonnes de semences à des agriculteurs, et amélioré le rendement des cultures grâce à des projets de lutte antiparasitaire et de pépinières;
- fourni une assistance au centre de production de vaccins du ministère de l'Agriculture, qui a produit plus de 800 000 doses de vaccins à usage vétérinaire;



- financé les services de chirurgie de 6 hôpitaux où ont été admis 31 067 patients, et donné plus de 136 000 consultations ambulatoires;
- fourni une assistance à 22 autres établissements médicaux, y compris 9 hôpitaux;



- produit 4 600 prothèses, 6 360 orthèses, 10 681 paires de bâquilles ainsi que 865 fauteuils roulants destinés à des amputés et autres personnes handicapées, et équipé 4 533 nouveaux patients de prothèses ou d'orthèses;
- prodigué des soins à domicile à plus de 900 paraplégiques;



- amélioré la qualité de l'eau et les conditions d'hygiène pour 60 000 personnes à Kaboul, en construisant ou réparant plus de 45 puits, 7 500 latrines et 30 conteneurs à ordures, ainsi qu'en organisant des séances d'information pour en expliquer l'utilisation;

- construit, ou remis en état, plus de 8 000 latrines et 30 puits, et réhabilité 4 réseaux périurbains de distribution d'eau;



- fourni un soutien technique et matériel aux activités de diffusion, de rétablissement des liens familiaux et de secourisme du Croissant-Rouge afghan;

- soutenu, dans le cadre d'un projet délégué à la Croix-Rouge néerlandaise, le projet du Croissant-Rouge afghan en faveur des *marastoon* (foyers pour personnes nécessiteuses);
- fourni des vivres et du matériel au Croissant-Rouge afghan afin de soutenir ses activités de secours ainsi que ses projets « vivres contre travail »;
- soutenu 17 petits projets du Croissant-Rouge afghan destinés à assurer une formation professionnelle à des orphelins et à jeunes soutiens de famille;



- mis en place, dans les écoles coraniques, un programme d'enseignement des principes humanitaires fondamentaux et animé 17 séances de diffusion, devant plus de 2 000 participants;
- animé 106 séances de diffusion du droit humanitaire devant 2 185 porteurs d'armes;



- rassemblé des informations relatives aux blessures par mine dans les établissements de santé bénéficiant du soutien de l'institution et communiqué ces informations au Programme d'action antimines des Nations Unies.

# ASIE DU SUD ET ASIE CENTRALE PAKISTAN

## PAKISTAN

PROTECTION	299 904
ASSISTANCE	776 455
PRÉVENTION	557 813
COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE	471 465
PARTICIPIATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX	477 115
PROGRAMME GÉNÉRAL	178 219
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>CHF 2 760 971</b>

Le Pakistan, confronté à de graves difficultés économiques, a connu un répit à la fin de l'année lorsqu'un prêt de 590 millions de dollars US du Fonds monétaire international a temporairement éloigné le spectre d'une crise financière majeure. Une partie des problèmes du Pakistan est liée aux sanctions économiques qui ont été décrétées à son encontre en 1998, à la suite des essais nucléaires.

Sur le plan politique, le général Pervez Musharraf a gracié l'ancien président, Nawaz Sharif, avant de l'exiler en Arabie saoudite. Le général Musharraf avait pris, en 1999, la tête du coup d'État militaire contre Nawaz Sharif. La Cour suprême avait validé cette initiative et donné au gouvernement jusqu'au 12 octobre 2002 pour achever ses réformes, organiser des élections générales et rétablir la démocratie dans le pays.

### Nouvel afflux de réfugiés afghans au Pakistan

Jusqu'à 150 000 nouveaux réfugiés afghans, originaires pour la plupart de la North West Frontier Province, sont arrivés au Pakistan en 2000, alourdissant encore le fardeau que doit supporter une région qui accueille déjà, depuis de longues années, entre 1,2 et 2,4 millions de réfugiés. Ce nouvel exode est dû à la terrible situation en Afghanistan, où les combats, la sécheresse et la faim ont entraîné le déplacement de centaines de milliers de personnes.

### Soutien aux opérations en Afghanistan

La sous-délégation de Peshawar a continué à servir de base logistique pour les opérations du CICR en Afghanistan. Au cours de l'année, plus de 6 000 tonnes de fournitures médicales et autres secours ont ainsi transité par le Pakistan avant d'être acheminées en Afghanistan. En coopération avec le Croissant-Rouge du Pakistan, la délégation du CICR s'est efforcée de rétablir les liens familiaux entre les réfugiés au Pakistan et leurs proches en Afghanistan. Elle a également établi des titres de voyage à l'intention de réfugiés se rendant dans un pays tiers à des fins de réinstallation.

### Evolution favorable de la situation dans l'État du Jammu-et-Cachemire

Vers la fin de l'année, des signes d'apaisement sont apparus dans le conflit qui, depuis 50 ans, oppose l'Inde et le Pakistan au sujet du Jammu-et-Cachemire. Le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, a déclaré un cessez-le-feu unilateral pendant le ramadan – mois saint pour les musulmans – puis l'a prolongé jusqu'au 26 janvier 2001. De son côté, le Pakistan a promis de retirer certaines de ses troupes stationnées le long de la ligne de contrôle.

### Assistance aux populations vivant le long de la ligne de contrôle

Le CICR a continué à suivre l'évolution de la situation humanitaire le long de la ligne de contrôle, où des échanges de tirs ont fait plus d'une centaine de victimes civiles au cours de la première partie de l'année. La fréquence de ces échanges de feu a diminué pendant le dernier trimestre et la tension s'est apaisée. Les possibilités d'accès sont toutefois restées limitées.

# ASIE DU SUD ET ASIE CENTRALE PAKISTAN

Des secours ont été distribués aux personnes quittant les zones à risque le long de la ligne de contrôle (vallée de Neelum). Le CICR a en outre continué à rechercher, avec les autorités, des solutions durables pour les déplacés vivant dans deux camps de la région. Il a également apporté son appui au Croissant-Rouge du Pakistan, qui gère des cliniques ophtalmologiques mobiles dispensant des soins aux civils dans la vallée de Neelum. Plus de 17 000 patients ont ainsi bénéficié de soins au cours de l'année.

## Accès aux détenus

Les autorités pakistanaises ont décliné l'offre du CICR concernant les visites de détenus.

## Diffusion des valeurs humanitaires

Conformément au mandat qui lui a été conféré – promouvoir le droit international humanitaire et les principes fondamentaux –, le CICR a mis sur pied toute une série d'activités de diffusion à l'intention des membres des forces armées et des étudiants des facultés de droit. Il a également aidé la Société nationale à produire des magazines, des affiches, des brochures et une vidéo illustrant les buts et les activités du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

## Soutien à la Société nationale

Le CICR a continué à soutenir l'unité «Développement et Coopération» du Croissant-Rouge du Pakistan, qui a conservé la responsabilité nationale des activités de diffusion, de recherches et de préparation aux catastrophes. Il a également contribué à renforcer la capacité de la Société nationale à gérer ses programmes et activités aux échelons national, provincial et de district. Le CICR a partagé avec la Fédération internationale la responsabilité de ce soutien.

## EN 2000, LE CICR A :



- assuré, en coopération avec le Croissant-Rouge du Pakistan, l'échange de 1 433 messages Croix-Rouge entre des réfugiés afghans au Pakistan et leurs proches en Afghanistan;



- délivré des titres de voyage à 1 682 réfugiés (afghans pour la plupart) ayant obtenu leur réinstallation dans un pays tiers;
- fourni des secours – tentes, couvertures et bâches de plastique, notamment – à 430 personnes ayant cherché refuge dans le nord du Pakistan pour échapper aux combats au Cachemire, et fourni des tentes à 3 000 personnes déplacées dans la vallée de Neelum;
- transféré quelque 9 300 tonnes de secours, de médicaments et d'équipement médical en Afghanistan;



- financé les achats de médicaments et de matériel médical pour 9 cliniques ophtalmologiques mobiles du Croissant-Rouge du

Pakistan, qui ont dispensé des soins à plus de 17 000 patients;

- aidé la Société nationale à mettre en place un réseau (constitué de 20 sections de district et de 4 branches provinciales) pour ses activités de recherches et de diffusion, et assuré la formation de 24 équipes de volontaires (120 personnes);
- continué, conjointement avec la Fédération internationale, à apporter un soutien financier, matériel et technique à l'unité «Développement et Coopération» du Croissant-Rouge du Pakistan, afin de renforcer les capacités du siège et des branches provinciales.



- encouragé l'introduction du droit humanitaire dans les programmes de formation des forces armées pakistanaises en finançant la participation de 2 officiers supérieurs à la 4<sup>e</sup> conférence des chefs de l'instruction militaire, organisée par le CICR à Genève;
- suscité de l'intérêt pour l'étude du droit humanitaire en finançant la participation de la première équipe d'étudiants pakistanais en droit au Concours Jean Pictet de droit international humanitaire, en Suède.

# ASIE DU SUD ET ASIE CENTRALE SRI LANKA

## SRI LANKA

**PROTECTION** 6 826 136

**ASSISTANCE** 7 278 956

**PRÉVENTION** 1 169 592

**COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE** 712 217

**PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX** 1 075 345

**PROGRAMME GÉNÉRAL** 698 691

**DÉPENSES TOTALES CHF 17 760 937**

Le conflit qui, depuis 17 ans, oppose les forces gouvernementales au LTTE\* a continué à se dérouler sur plusieurs fronts, faisant de nombreuses victimes, tant dans les rangs des combattants que parmi les civils. Dans la péninsule de Jaffna, quelque 165 000 personnes déplacées sont restées loin de leur foyer alors que, dans la région de Vanni, la plupart des 300 000 habitants vivaient dans des conditions précaires.

\* LTTE : *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (Tigres de libération de l'Eelam tamoul).



⊕ Délégation CICR

⊕ Sous-délégation CICR

✚ Bureau CICR

Les tensions politiques qui avaient marqué les élections présidentielles de 1999 ont persisté en 2000, et les chances de voir intervenir à brève échéance un règlement pacifique sont restées faibles. Les discussions entre le gouvernement et différents partis d'opposition au sujet des réformes constitutionnelles ainsi que du partage du pouvoir n'ont pas eu les résultats escomptés. Le Parlement ayant été dissous en août, de nouvelles élections ont eu lieu en octobre, dans un climat de violence.

Le sud de Sri Lanka a été à son tour le théâtre de violents événements. Au cours du seul premier trimestre, quelque 50 personnes ont été tuées et 350 blessées lors de 13 incidents (coups de feu, attentats à la bombe contre des autocars, et même des échauffourées entre des militants du LTTE et les forces de sécurité à Colombo).

Plus tard, en octobre, la foule a fait irruption dans le centre de réhabilitation de Bindunuwewa où étaient hébergés d'anciens membres du LTTE, tuant 29 d'entre eux et faisant plusieurs blessés. Cet événement a aggravé les tensions intercommunautaires et alourdi le climat, déjà tendu, de la période post-électorale.

# ASIE DU SUD ET ASIE CENTRALE SRI LANKA

Au cours de l'année, le gouvernement norvégien a renouvelé ses tentatives pour relancer le processus de paix, bloqué du fait de la situation militaire.

## Offensives sur plusieurs fronts

De violents combats se sont déroulés dans la péninsule de Jaffna, où le LTTE a repris son offensive sous le nom de code «*Unceasing Waves III*»<sup>3</sup>. En avril, le LTTE s'est emparé d'un camp de l'armée sri-lankaise à Elephant Pass, la bande de terre qui relie l'île à la péninsule de Jaffna, avant de poursuivre sa progression vers le nord. Des combats ont été signalés non loin de la ville de Jaffna et de lourdes pertes ont été enregistrées dans les rangs des combattants comme au sein de la population civile. Les hostilités ont entraîné un déplacement massif de civils, à nouveau privés de leurs moyens de subsistance habituels. En mai, un attentat suicide a fait 24 morts à Colombo. Des combats sporadiques se sont aussi produits au cours de l'année dans la région de Vanni et plusieurs affrontements ont eu lieu dans l'est du pays.

Après deux mois d'accalmie, le conflit a repris dans le nord en septembre. L'armée sri-lankaise a repris le contrôle d'une partie de la péninsule de Jaffna et, une fois encore, les civils ont été contraints de fuir leurs villages.

## Inquiétude au sujet des détenus

Les visites de personnes arrêtées en relation avec le conflit ont constitué l'une des tâches prioritaires du CICR au cours de l'année. Les conditions de détention, tant matérielles que psychologiques, ont été surveillées. Des démarches ont été effectuées, par voies orale et écrite, auprès des autorités compétentes afin de leur rappeler leur obligation de respecter la dignité et de garantir la sécurité des détenus. Le CICR a en outre distribué aux détenus 1 100 messages Croix-Rouge émanant de leurs proches, et s'est entretenu avec 85 personnes privées de liberté qui faisaient l'objet d'une demande de recherches. Il a contribué au financement des visites familiales aux détenus, et distribué des articles de toilette et des vêtements à ceux qui ne pouvaient recevoir de telles visites.

Pour la première fois en plusieurs années, le CICR a organisé, au début de l'année, des visites familiales pour 15 soldats de l'armée sri-lankaise, depuis longtemps aux mains du LTTE; quatre ont été libérés depuis.

## Rôle d'intermédiaire neutre

Dans un conflit encore qualifié de «guerre sans merci», le CICR a continué à rappeler aux belligérants leurs obligations concernant le traitement des combattants ennemis capturés. Conformément à son rôle d'intermédiaire neutre, il a soumis au LTTE des demandes de renseignements sur des membres des forces de sécurité sri-lankaises portés disparus au combat. Les dépouilles de soldats de l'armée sri-lankaise et de combattants du LTTE, tombés en territoire ennemi, ont été recueillies et transférées par le CICR et la Croix-Rouge de Sri Lanka, dans le cadre d'opérations menées de façon conjointe ou séparée.

## Protection de la population civile

Une autre tâche prioritaire du CICR a consisté à rassembler des informations sur les violations du droit international humanitaire commises par les belligérants. Chaque cas a été soumis aux autorités compétentes, à qui il a été rappelé qu'elles étaient tenues de respecter les règles du droit humanitaire et de protéger la population civile.

Les membres des familles dispersées par le conflit ont pu rester en contact avec leurs proches vivant dans d'autres régions du pays, soit en échangeant des messages Croix-Rouge soit, en cas d'urgence, par le biais de transmissions radio.

## Passage en toute sécurité à travers les zones de conflit

Les deux parties au conflit ont reconnu le rôle du CICR en tant qu'intermédiaire neutre dans les problèmes de caractère humanitaire. Dans la région de Vanni, les délégués de l'institution ont maintenu une présence quotidienne de part et d'autre de la ligne de front (près de Madhu Church) afin d'assurer le passage, en toute sécurité, de vivres et d'autres secours essentiels, ainsi que de civils et de membres du personnel des organisations humanitaires.

Pour remédier à l'isolement de la population de la péninsule de Jaffna et contribuer à maintenir les activités et les services civils essentiels, le navire affrété par le CICR (le *Jaya Gold*, autrefois appelé *Jaya Gulf*) a effectué des navettes hebdomadaires entre la péninsule de Jaffna et Trincomalee, avec, à son bord, des patients nécessitant des soins médicaux spéciaux, du courrier ainsi que le

<sup>3</sup> Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p.169.

personnel humanitaire et son matériel. Le *Jaya Gold* était l'unique moyen de transport humanitaire, sûr et indépendant, reliant la péninsule de Jaffna au reste du pays. En outre, le CICR a assuré la protection d'un ferry de passagers assurant une liaison bi hebdomadaire avec la péninsule de Jaffna. Cette action a été entreprise à la demande du gouvernement sri-lankais, après que des garanties de sécurité eurent été données à la fois par le ministère de la Défense et le LTTE.

En novembre, la mousson a interrompu les navettes assurées par le *Jaya Gold*. Les mauvaises conditions météorologiques ont interdit l'accès à Point Pedro et il a fallu plusieurs semaines de démarches pour obtenir des belligérants les garanties de sécurité nécessaires pour l'accès au port de Kankesanturai.

### Assistance aux familles affectées par les combats

Le CICR a poursuivi, tout au long de l'année, son assistance aux personnes qui avaient fui leur foyer ou qui étaient affectées autrement par les combats. En avril, un nouveau bureau a été ouvert à Tolpuram (dans la péninsule de Jaffna) pour aider les déplacés se trouvant dans la région. Afin de pourvoir aux besoins des nombreux déplacés, le CICR s'est assuré que ces personnes démunies — en particulier quelque 17 000 personnes hébergées dans des édifices publics — étaient approvisionnées en eau potable et disposaient d'installations sanitaires adéquates ainsi que des ustensiles ménagers indispensables. Il a également apporté son soutien à un dispensaire mobile temporaire, géré par la Croix-Rouge de Sri Lanka et chargé de dispenser des soins de santé primaires aux personnes déplacées dans la péninsule.

Dans les zones de conflit, y compris celles de la région de Vanni, le CICR n'a pas pu mettre en place intégralement les programmes de santé, d'assainissement et d'approvisionnement en eau prévus en faveur des civils, en raison des difficultés rencontrées pour acheminer les médicaments et les biens d'équipement nécessaires. Dans la péninsule de Jaffna, le CICR n'a pas obtenu l'accès à toutes les localités à proximité des zones de combats et n'a donc pas pu aider la population civile.

Néanmoins, dans la mesure du possible, le CICR a continué à mettre en place ou à améliorer l'approvisionnement en eau et les installations sanitaires, spécialement dans les centres d'accueil des personnes nouvellement déplacées. Dans la péninsule de Jaffna, lors des déplacements massifs de population, il a joué un rôle de premier plan en coordonnant les activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement des organisations humanitaires; il est en outre intervenu en tant qu'intermédiaire neutre pour assurer la surveillance d'un projet financé par la Banque mondiale (*North-East Irrigated Agriculture Project*). La mise en place de ce projet a commencé à Trincomalee et Ampara, puis à Batticaloa.

### Aide aux victimes des inondations

L'île a été frappée par une série de catastrophes naturelles au cours de l'année. Dans la province orientale, en particulier autour de Batticaloa et Trincomalee, de nombreux habitants ont été chassés de chez eux par les inondations, puis par un typhon. Le CICR, qui assure une présence permanente dans la région, a pu répondre rapidement aux besoins des victimes. Avec la Croix-Rouge de Sri Lanka, il a participé au sauvetage des habitants de trois villages inondés près de Batticaloa et fourni des secours et des soins médicaux aux familles déplacées.

### Coopération avec la Société nationale

Le CICR a continué à apporter un soutien financier et technique à un certain nombre d'activités de la Croix-Rouge de Sri Lanka; il a également formé des responsables des activités de recherches et de diffusion et dispensé des cours de secourisme aux volontaires. Il a soutenu les démarches entreprises par la Société nationale auprès des parlementaires, des fonctionnaires du gouvernement et des autorités locales afin de promouvoir la diffusion du droit et des principes humanitaires.

En août, le Conseil des gouverneurs de la Croix-Rouge de Sri Lanka a été dissous par le ministre des Services sociaux, et remplacé par un Conseil de direction intérimaire. Les activités sur le terrain ont toutefois été poursuivies avec le soutien du CICR et de la Fédération internationale.

### Promotion des principes humanitaires

Des séances sur le droit humanitaire ont été organisées à l'intention des fonctionnaires du gouvernement et des officiers supérieurs des forces armées et de sécurité, des personnes déplacées et des membres des groupes d'opposition. Le CICR a coopéré avec les trois branches des forces de sécurité en assurant la formation d'instructeurs et en produisant du matériel audiovisuel et imprimé, présentant les règles essentielles du comportement au combat. Il a également apporté son soutien à la production, la traduction et l'impression de brochures, affiches, vidéos et autre matériel — dont une bande dessinée — sur l'histoire du Mouvement.

# ASIE DU SUD ET ASIE CENTRALE SRI LANKA

## EN 2000, LE CICR A :



- visité 3 296 détenus de sécurité placés sous l'autorité du gouvernement sri-lankais;
- organisé et financé 955 visites familiales pour ces détenus et aidé 711 détenus libérés à rentrer dans leur foyer;
- visité 33 prisonniers aux mains du LTTE, organisé des visites familiales pour 15 d'entre eux et fourni une aide en vue de la libération et du retour dans leur foyer de 5 prisonniers;



- acheminé 10 392 messages Croix-Rouge échangés entre les membres des familles dispersées par le conflit;
- ouvert 979 dossiers de demandes de recherches concernant des personnes dont la famille était sans nouvelles;
- résolu 273 cas de personnes portées disparues, soit en localisant la personne recherchée, soit en communiquant des informations sur son sort ou son lieu de séjour;
- organisé le regroupement familial de 78 personnes vulnérables séparées de leurs proches;
- facilité le retour des dépouilles de 436 combattants tombés en territoire ennemi;



- distribué des ustensiles ménagers à plus de 3 700 personnes vulnérables déplacées dans la région de Vanni et dans la péninsule de Jaffna;
- distribué des uniformes d'écolier à plus de 1 400 enfants de veuves ou de familles démunies de la région de Vanni;



- donné, en moyenne, 20 000 consultations par mois dans la région de Vanni, grâce à 5 équipes de santé mobiles et à 27 centres de soins de santé primaires gérés conjointement avec la Croix-Rouge de Sri Lanka, dans le cadre d'un projet délégué à la Société canadienne de la Croix-Rouge et, dans la province orientale, grâce à 2 équipes de santé mobiles du CICR;
- transporté de Jaffna à Colombo 1 600 patients nécessitant un traitement médical spécialisé;



- amélioré, dans la péninsule de Jaffna, l'approvisionnement en eau et les installations sanitaires dans 133 centres hébergeant 25 000 personnes déplacées;
- dans le cadre d'un projet délégué à la Croix-Rouge autrichienne, remis en état 70 puits desservant près de 20 000 familles et réparé 147 pompes à main desservant près de 45 000 personnes dans l'est du pays;



- enseigné les bases du secourisme à plus de 1 250 volontaires et formé 325 nouveaux formateurs en premiers secours;
- apporté un soutien financier à la formation de 20 responsables des activités de recherches à l'échelon des branches de la Société nationale;
- soutenu la formation de 22 responsables des activités de diffusion à l'échelon des branches, qui ont ensuite animé 12 séances de diffusion, devant plus de 1 200 personnes, dont des écoliers et de jeunes adultes;



- réalisé un programme de diffusion du droit des conflits armés pour 6 925 officiers de l'armée sri-lankaise;
- organisé 5 séances sur le droit humanitaire pour un total de 330 membres d'autres groupes de porteurs d'armes;
- conduit 54 séances pour 1 102 représentants des autorités régionales et des communautés locales, ainsi que 29 séances pour 2 607 civils, afin d'expliquer le rôle de l'institution en matière de protection des populations civiles;
- encouragé l'étude du droit humanitaire en présentant 3 exposés devant 123 étudiants en droit, et mis à la disposition des professeurs de droit du matériel audiovisuel et imprimé sur ce sujet;
- mis sur pied, à l'occasion des Jeux olympiques de Sydney, une campagne médiatique ayant pour slogan « Il y a des règles à respecter dans le sport; il y a aussi des règles à respecter dans la guerre – ces règles sont énoncées dans les Conventions de Genève ».

## TADJIKISTAN

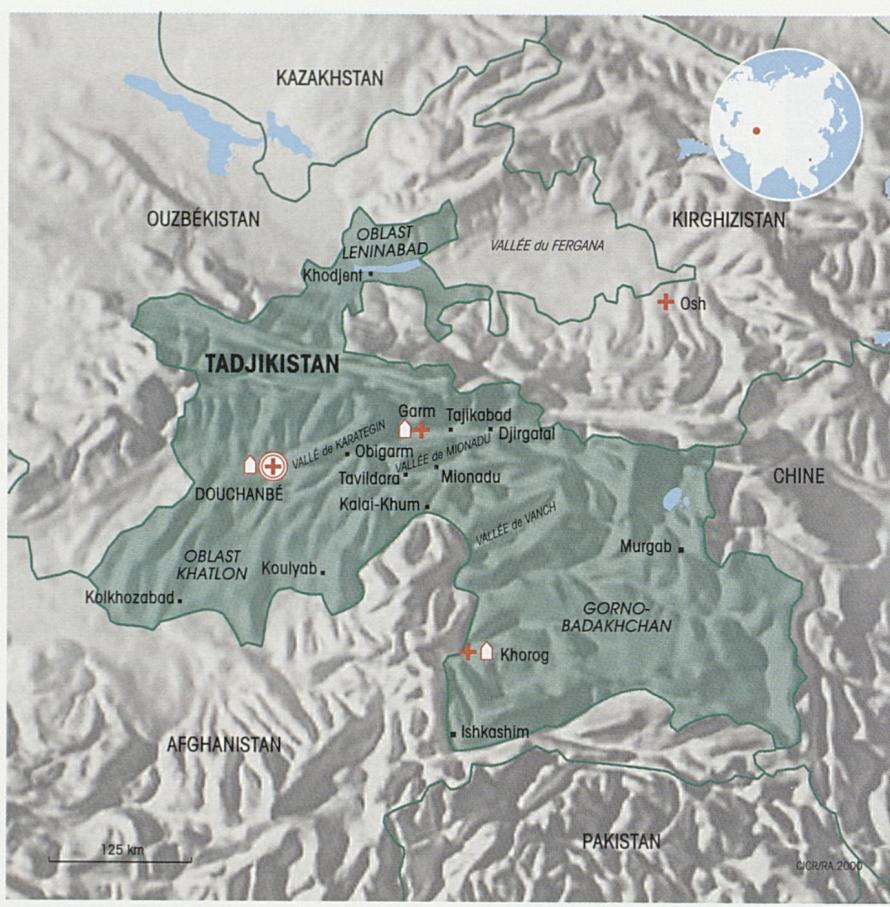
Le Tadjikistan, l'un des pays les plus pauvres du monde, a connu une certaine stabilité tout au long de l'année, bien qu'il ait été confronté à de nombreuses difficultés. La population a continué à pâtir des effets conjugués de la stagnation de l'économie et de la montée constante de la criminalité. La situation a encore été aggravée par la sécheresse qui a dévasté toute l'Asie centrale, frappant notamment de vastes étendues de terres fertiles au Tadjikistan.

### Lents progrès sur la voie de la reconstruction

En modifiant sa Constitution en 1999, le Tadjikistan s'est doté d'un président élu et d'un système parlementaire bicaméral. Les autorités savaient fort bien ce dont le pays avait le plus grand besoin : la stabilité. Elle seule peut favoriser le développement économique et, en particulier, attirer les investissements étrangers. Des progrès notables sont intervenus dans la mise en œuvre de l'accord de paix de 1997 mais, à la fin de l'année, la position stratégique du Tadjikistan et les événements survenus dans les États limitrophes continuaient à rendre le pays vulnérable à toute une série de menaces, externes et internes.

### Facteurs de déstabilisation

Certains groupes armés, en particulier dans la vallée de Karategin, ont continué à se montrer peu empressés de respecter les dispositions de l'accord de paix et divers accrochages se sont produits avec les forces armées gouvernementales. De nouveaux combats ayant opposé, en août et septembre 2000, l'IMU\* aux forces gouvernementales de l'Ouzbékistan et du Kirghizistan, l'Ouzbékistan a annoncé que, pour empêcher de nouvelles incursions, il fermait et minait ses frontières avec le Tadjikistan et le Kirghizistan. La poursuite des hostilités en



● Délégation CICR    + Bureau CICR    ▲ Entrepôt CICR

Afghanistan – dont rien ne permet d'espérer la fin prochaine – a laissé craindre un afflux massif de réfugiés, ainsi que des infiltrations de groupes armés.

### Assistance aux groupes vulnérables

Bien que la situation économique du Tadjikistan reste très précaire, des améliorations ont été signalées en termes de croissance, de maîtrise de l'inflation, de privatisation, de recouvrement des impôts et de commerce. Toutefois, elles ne permettent pas de tabler sur une reprise économique dans un avenir proche. De nombreuses personnes sont donc restées tributaires de l'aide extérieure. Le CICR a apporté un appui technique et financier

aux programmes d'assistance administrés par la Société du Croissant-Rouge du Tadjikistan dans la vallée de Karategin ; il a également distribué des vivres et des secours matériels aux personnes contraintes de quitter leurs villages en raison des affrontements. Les conditions météorologiques sont venues alourdir le fardeau pesant sur l'économie. La sécheresse a quasiment détruit les cultures et, à la fin de l'année, l'importation de céréales était prévue en tant que mesure d'urgence. L'aide humanitaire joue un rôle crucial, ce qui constitue un coup dur pour la population qui aspirait à l'autosuffisance.

\* IMU : *Islamic Movement of Uzbekistan* (Mouvement islamique de l'Ouzbékistan).

# ASIE DU SUD ET ASIE CENTRALE TADJIKISTAN

## Distribution de fournitures médicales

En 2000, le CICR a continué à fournir des médicaments et du matériel médical aux établissements médicaux de la vallée de Karategin et à distribuer du matériel chirurgical aux hôpitaux soignant les victimes des affrontements armés. Il a aussi apporté une assistance médicale et matérielle aux hôpitaux dispensant des soins aux malades lors des épidémies.

## Améliorations au centre d'appareillage orthopédique

Dans le cadre d'un projet délégué à la Société canadienne de la Croix-Rouge, des prothèses ont été fabriquées, le personnel a reçu une formation et des travaux de réparation ont été réalisés au centre d'appareillage orthopédique administré par le ministère de la Protection sociale à Douchanbé. Le projet a bien progressé; la formation supplémentaire dispensée au personnel a permis d'atteindre le but fixé pour l'année – appareiller quelque 400 amputés.

## Toujours aucun accès aux détenus

Malgré les multiples démarches effectuées auprès du gouvernement pour obtenir l'autorisation de réaliser des visites selon les modalités habituelles, le CICR n'a eu aucun accès aux personnes détenues en relation avec le conflit passé ou avec des affrontements armés plus récents.

## EN 2000, LE CICR A :



- assuré, en coopération avec la Société du Croissant-Rouge du Tadjikistan, la transmission de quelque 850 messages Croix-Rouge échangés entre des membres de familles dispersées;



- distribué plus de 800 colis de vivres et 41,5 tonnes de nourriture en vrac à des groupes vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées et orphelins, notamment) dans la vallée de Karategin;



- distribué des médicaments et autres fournitures médicales à 6 établissements médicaux (d'une capacité totale de 240 lits) dispensant des soins aux civils dans les vallées de Karategin et de Tavildara;

- fourni à l'hôpital d'Hoit du chlore, du savon, des matelas et des couvertures pour 30 patients atteints de fièvre typhoïde; remis à l'hôpital de Sagirdasht des médicaments essentiels, du savon, des matelas et des couvertures pour 45 patients souffrant de brucellose;
- remis du matériel chirurgical aux hôpitaux soignant 41 victimes des affrontements armés;



- dans le cadre d'un projet délégué à la Société canadienne de la Croix-Rouge, fabriqué 397 prothèses et appareillé 370 patients nouvellement enregistrés, dispensé une formation au personnel et effectué des travaux de construction au centre d'appareillage orthopédique, administré par le gouvernement, à Douchanbé;



- aidé les branches du Croissant-Rouge du Tadjikistan à mener à bien ses distributions de vivres en faveur de 290 personnes vulnérables dans la vallée de Karategin;

- produit, avec la Société nationale, une série d'émissions radiophoniques bimensuelles de 20 minutes sur le rôle et les activités du Mouvement au Tadjikistan;
- animé des séances de formation sur le Mouvement et ses principes à l'intention des employés et des volontaires des branches du Croissant-Rouge du Tadjikistan;



- présenté 53 exposés sur le droit humanitaire devant plus de 1 900 membres des forces armées et de sécurité;

- produit plus de 85 000 brochures, en tadjik et russe, sur les règles de comportement au combat;
- dispensé à 262 instructeurs militaires une formation au droit des conflits armés;
- formé 160 enseignants à superviser leurs collègues et à leur montrer comment utiliser le manuel de l'enseignant destiné aux écoles secondaires;
- financé la participation de 2 étudiants universitaires au 18<sup>e</sup> cours de droit humanitaire organisé conjointement par la Croix-Rouge polonaise et le CICR à Varsovie;
- organisé un séminaire d'une journée pour 30 étudiants des facultés de droit tadjikes qui participaient à un cours d'été sur le droit humanitaire;
- imprimé 5 500 affiches sur lesquelles figurent des proverbes tadjiks reflétant les principes humanitaires;
- organisé une table ronde pour les fonctionnaires tadjiks impliqués dans l'élaboration d'un projet de loi sur l'emblème;
- achevé la révision de la traduction en tadjik des Conventions de Genève et de leurs Protocoles additionnels, qui sera publiée en 2001.

## NEW DELHI

### Délégation régionale

(Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal)

En 2000, la coalition conduite par le *Bharatiya Janata Party* a maintenu au pouvoir un gouvernement stable, ce qui a permis à l'Inde de sortir peu à peu de son isolement politique et économique. La visite du président des États-Unis, Bill Clinton, en mai, a été saluée comme le signe d'un rapprochement entre les deux pays. Le soutien accru de la communauté internationale est apparu à travers une série de contacts entre le gouvernement indien et des dirigeants étrangers de premier plan.

### Relations indo-pakistanaises

Le Jammu-et-Cachemire a de nouveau été le théâtre d'attaques, d'affrontements et de massacres. Les échanges de feu à travers la ligne de contrôle ont continué à créer l'insécurité et à faire des victimes, en particulier parmi les civils.

La tension est quelque peu retombée lorsque le gouvernement a entamé des négociations avec un important groupe de militants cachemiriens, *Hizbul Mujaheddin*. Les espoirs suscités par ce développement se sont toutefois évaporés lorsque d'autres groupes, opposés à de telles initiatives, ont lancé de violentes attaques, comme celle qui, en août, a fait une centaine de morts, principalement des civils hindous, et l'attaque du Fort rouge, à New Delhi. À la fin de l'année, tant l'Inde que le Pakistan ont fait preuve, le long de la ligne de contrôle, de «la plus grande retenue».

### Action du CICR au Jammu-et-Cachemire

Le CICR a continué à intervenir en tant qu'intermédiaire neutre au Jammu-et-Cachemire, où il a poursuivi ses activités liées à la détention. En août, pour la première fois depuis le début de son action dans cet État, il a publié un communiqué de presse rappelant «à tous ceux qui portent les armes que la population civile doit être respectée en toutes circonstances».

Il a été de plus en plus difficile au CICR d'avoir systématiquement accès aux personnes détenues en relation avec la situation dans l'État du Jammu-et-Cachemire. En février, à la demande du CICR, une table ronde a eu lieu avec les autorités indiennes pour examiner des problèmes (tels que la détention dans d'autres États que le Jammu-et-Cachemire) liés à la mise en œuvre du protocole d'accord signé en 1995. Une nouvelle table ronde doit se tenir début 2001 pour éclaircir quelques points de mésentente.

### Violence sporadique dans les États du nord-est

Les efforts ont été poursuivis pour tenir compte des revendications des divers groupes tribaux vivant dans le nord-est de l'Inde, région frappée par des affrontements et des flambées de violence sporadiques. Le CICR a porté l'essentiel de son action sur les États d'Assam et du Nagaland, où il s'est attaché à renforcer sa coopération avec les branches de la Croix-Rouge de l'Inde.

### Réfugiés sri-lankais

En janvier, avec la coopération des autorités de l'État du Tamil Nadu, le délégué régional adjoint a visité dix réfugiés sri-lankais dans un camp spécial à Vellore (sud de l'Inde). Certains réfugiés, souffrant de handicaps physiques, ont exprimé le désir de rentrer dans leur pays d'origine. Quelque temps après, deux d'entre eux ont gagné Sri Lanka par leurs propres moyens.

### Agitation politique au Bangladesh

La population du Bangladesh a continué à pâtir des effets conjugués de la pauvreté, du surpeuplement, de la violence et de la criminalité, la situation étant encore aggravée par l'exode constant des habitants des zones rurales, dévastées par les inondations. Les campagnes menées par la coalition d'opposition pour renverser le gouvernement ont déclenché une série de grèves nationales, de manifestations et de boycottages parlementaires. Les sympathisants de l'opposition arrêtés en vertu de la nouvelle loi sur la sécurité publique, adoptée en janvier, ont toutefois été rapidement relâchés.

Dans la région des Chittagong Hill Tracts, la lenteur de la mise en application de l'accord de paix de 1997 a provoqué des frustrations, et les affrontements entre partisans et adversaires de l'accord ont coûté la vie à plusieurs personnes.

Le CICR a poursuivi, à partir de son bureau de Dhaka, ses activités de diffusion et de recherches, en coopération avec le Croissant-Rouge du Bangladesh; il a également suivi de près les besoins en assistance humanitaire dans la région des Chittagong Hill Tracts. En septembre, le Bangladesh a ratifié le traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel.

## Affrontements au Népal

Les relations entre l'Inde et le Népal se sont tendues au début de l'année, à la suite du détournement d'un avion des *Indian Airways* qui venait de décoller de Katmandou. Les efforts entrepris pour résoudre le problème des quelque 100 000 Bhoutanais encore réfugiés au Népal sont restés vains.

En 2000, l'opposition maoïste armée a étendu sa «guerre du peuple» (*jana judha*) au-delà de sa base, dans les districts de Jajarkot, Rolpa et Rukum (partie centrale de l'ouest du pays). Les combats ont gagné en intensité et le pays a connu les affrontements les plus durs depuis le début de l'insurrection, en 1996. Le gouvernement a renforcé les opérations anti-subversives et, dans les zones sensibles, les forces de police ont bénéficié d'une formation et d'équipements supplémentaires. Le nombre de victimes a fortement augmenté, les statistiques officielles faisant état de 1 500 personnes tuées depuis février 1996, lors d'incidents liés à l'insurrection. Le développement, les services de santé et l'éducation ont été gravement perturbés dans certains districts, tandis que la violence et la défaillance des services publics forquaient nombre de résidents à gagner des régions plus sûres.

Le CICR a commencé, en décembre 1998, à visiter les personnes détenues en relation avec l'insurrection au Népal. Conformément aux modalités habituelles de l'institution, les délégués ont continué à se rendre régulièrement dans les prisons tout au long de l'année, donnant la priorité aux districts affectés par la violence. En avril, le CICR a remis aux autorités népalaises le premier rapport complet sur ses constatations lors des visites de prison; en juin, des entretiens ont eu lieu avec le premier ministre afin d'obtenir l'accès aux personnes détenues dans les postes de police.

Le CICR a organisé en avril un séminaire destiné à faire mieux connaître le droit humanitaire au sein des forces de police, qui ont été chargées des opérations de lutte contre l'insurrection. Des discussions ont eu lieu en vue de dispenser une formation similaire aux membres des forces armées royales du Népal.

Le CICR a coopéré avec la Croix-Rouge du Népal dans des domaines tels que la diffusion et le rétablissement des liens familiaux, et la mise en place d'un programme de préparation aux situations de conflit. Une brochure décrivant le Mouvement, ainsi que le mandat et les activités du CICR au Népal a été publiée en népali.

## Visites aux détenus au Bhoutan

Le CICR a poursuivi ses visites semestrielles aux personnes détenues au Bhoutan. Lors de ces visites, les délégués ont collecté les messages Croix-Rouge rédigés par les détenus à l'intention de leur famille vivant à l'étranger, en particulier dans les camps de réfugiés au Népal.

## Diffusion auprès de la police et des forces armées

Le CICR a continué à donner priorité à la diffusion du droit humanitaire au sein des forces armées de la région. Il a néanmoins réorienté sa stratégie et, plutôt que de conduire lui-même des séances de diffusion, il a commencé à se concentrer sur le soutien à apporter aux forces armées et de sécurité en vue de l'introduction de ce sujet dans les programmes de formation. Les délégués ont donc eu des entretiens avec presque tous les directeurs de l'instruction militaire des forces armées de la région, de même qu'avec la police, au Népal.

## Promotion du droit humanitaire dans les milieux universitaires

Dans tous les pays couverts par la délégation régionale, le CICR s'est attaché à promouvoir les principes humanitaires. Il a donc maintenu ses contacts avec les associations de juristes, les universités et les associations d'universitaires afin d'encourager l'enseignement du droit international humanitaire.

## Coopération avec les Sociétés nationales

Le CICR a apporté son appui aux activités de diffusion et de recherches des Sociétés nationales de la région. Il a en outre continué à fournir un soutien financier au programme de préparation aux catastrophes dont la Fédération internationale avait transféré la responsabilité à la Croix-Rouge de l'Inde. Trois ateliers de formation aux premiers secours ont eu lieu dans l'État d'Assam, en Inde, et un programme de formation aux premiers secours a été mis en place en coopération avec la Croix-Rouge du Népal.

### EN 2000, LE CICR A :



- visité 1 395 détenus (dont 803 pour la première fois) dans 23 lieux de détention dans l'État du Jammu-et-Cachemire, et assuré l'échange de 768 messages Croix-Rouge entre les détenus et leur famille;
- effectué 30 visites à domicile dans l'État du Jammu-et-Cachemire pour vérifier que d'anciens détenus avaient bien été libérés;
- envoyé 333 lettres à des familles, afin de confirmer la libération de leurs proches, et transmis aux autorités le nom de certains détenus, pour déterminer leur lieu d'incarcération;
- vu 10 anciens cadres du LTTE internés au Tamil Nadu (Inde) pour vérifier s'ils souhaitaient être rapatriés à Sri Lanka;
- visité 106 détenus dans 3 lieux de détention au Bhoutan et collecté 210 messages Croix-Rouge adressés par les détenus à leurs proches vivant dans les camps de réfugiés au Népal;
- visité 453 détenus dans 38 lieux de détention au Népal;



- en Inde, délivré des titres de voyage pour 1 267 personnes;



- organisé, en Inde, un séminaire national sur le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, ainsi qu'un séminaire sur les Protocoles additionnels; remis un mémorandum détaillé sur les Protocoles au ministre des Affaires étrangères;
- en Inde également, dispensé à 2 instructeurs des forces armées une formation en droit humanitaire, tenu 7 ateliers pour 285 officiers, et organisé 11 cours sur le droit humanitaire et les droits de l'homme pour 351 officiers de police;
- organisé, au Népal, des ateliers sur le droit humanitaire pour 362 officiers des forces armées et organisé un séminaire de trois jours sur le droit humanitaire et les droits de l'homme pour 20 officiers supérieurs de la police népalaise;
- organisé, souvent conjointement avec des universités ou autres institutions d'enseignement, des cours, des séminaires et d'autres activités afin d'encourager l'enseignement du droit humanitaire en Inde et au Bangladesh.

## TACHKENT

### Délégation régionale

(Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Turkménistan)

L'Asie centrale constitue, depuis des siècles, le point de rencontre traditionnel entre l'est et l'ouest, le centre stratégique et géopolitique d'une vaste région englobant la Chine, la Russie, l'Iran, le Pakistan et l'Inde. Très riche en ressources naturelles, elle dispose de multiples gisements non seulement de pétrole et de gaz, mais aussi de toute une gamme de minéraux et de métaux qui, pour l'essentiel, ne sont pas encore exploités.

L'année 2000 a marqué un tournant pour les États d'Asie centrale, confrontés à la fois à la montée de l'intégrisme islamique et aux problèmes liés au projet d'oléoduc et de gazoduc à travers la mer Caspienne. Ces pays ont ainsi été amenés à voir à nouveau en la Russie la seule puissance réellement capable de les aider à faire face aux menaces internes et externes telles que l'intégrisme islamique et les répercussions du conflit en Afghanistan. En Ouzbékistan, le seul pays d'Asie centrale qui ait conservé la plupart des structures administratives et économiques de type soviétique, l'État a continué à jouer un rôle prépondérant dans toutes les activités économiques et agricoles et à contrôler rigoureusement le commerce extérieur.

### Préoccupations liées à la sécurité

Au cours de l'année considérée, les pays couverts par la délégation régionale n'ont connu aucun conflit ouvert, à l'exception de l'incident survenu en août en Ouzbékistan, quand des militants du Mouvement islamique de l'Ouzbékistan, infiltrés dans la province méridionale de Surkhandarya, ont affronté les forces gouvernementales. Ce mouvement avait conduit sa première opération militaire en 1999 dans le sud du Kirghizistan avant de pénétrer en Ouzbékistan en 2000, depuis ses bases situées au Tadjikistan et

en Afghanistan. Les pays qui tentent d'endiguer les mouvements islamistes considèrent que la présence sur leur territoire de réfugiés originaires de l'Afghanistan et du Tadjikistan est un facteur de déstabilisation.

### Ouverture d'un bureau à Osh

La persistance des tensions dans la vallée de la Fergana, qui traverse plusieurs pays de la région, a amené le CICR à renforcer sa présence dans cette zone. Afin d'accroître l'efficacité de son action, il a intensifié ses contacts avec les branches locales des Sociétés du Croissant-Rouge/de la Croix-Rouge et un délégué a été rattaché au bureau ouvert à Osh (Kirghizistan).

### Visites de personnes privées de liberté

Au Kirghizistan, les visites de détenus ont débuté dans les dernières semaines de 1999. Elles concernaient alors les personnes placées sous la responsabilité du ministère de la Sécurité nationale. Un accord est intervenu en 2000, donnant au CICR l'accès aux personnes détenues sous l'autorité du ministère de l'Intérieur. Toutes les visites se sont déroulées conformément aux modalités habituelles de l'institution, et les détenus ont eu la possibilité de rédiger des messages Croix-Rouge à l'intention de leur famille. En Ouzbékistan, le CICR a engagé des entretiens avec les autorités pour obtenir l'accès aux personnes détenues dans l'ensemble du pays; une issue favorable était espérée pour 2001.

### Promotion du droit humanitaire

Tout au long de l'année, la délégation régionale de Tachkent a continué à promouvoir le droit international humanitaire. Le CICR a encouragé les pays de la région, engagés dans un processus de réforme législative, à incorporer le droit humanitaire dans leur législation interne. Dans ce contexte, un rapport sur le statut du droit humanitaire dans la législation nationale a été remis aux gouvernements de l'Ouzbékistan et du Kirghizistan.

Les délégués du CICR ont également approché les facultés de droit, de journalisme et de relations internationales pour encourager l'enseignement du droit humanitaire par le biais des institutions nationales.

### Concours de Martens

Le Concours de Martens en droit humanitaire pour les pays de la CEI\* s'est déroulé pour la première fois à l'échelon régional. Organisé sous la forme d'un tribunal fictif, le concours a réuni à Tachkent 11 équipes représentant des universités du Kazakhstan, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan. Un professeur de l'Institut des Études stratégiques de l'Ouzbékistan, un professeur italien de droit international et un juriste du CICR componaient le jury.

### Enseignement des principes humanitaires dans les écoles secondaires

Soucieux d'inculquer les principes humanitaires dès le jeune âge, le CICR a poursuivi la mise en place de son programme dans les écoles secondaires de l'Ouzbékistan. En septembre 2000, quelque 340 000 manuels destinés aux jeunes de 16-17 ans et 12 000 guides de l'enseignant avaient été distribués. Afin d'assurer les effets à long terme du programme, le CICR a eu, avec le ministère de l'Éducation, des entretiens sur l'intégration des règles et du message humanitaires dans les programmes d'enseignement officiels des écoles secondaires.

### Intégration du droit de la guerre dans la formation militaire

Pour encourager l'intégration du droit des conflits armés dans la planification et les opérations militaires, à tous les échelons, et aider les forces armées à appliquer, dans la conduite des hostilités, les connaissances ainsi acquises, le CICR a organisé des séminaires, financé des cours et apporté son appui à l'élaboration

\* CEI : Communauté des États indépendants.

de programmes de formation et à la production de manuels dans chacun des quatre pays de la région.

## Coopération au sein du Mouvement

En février et juin 2000, le CICR a organisé à Tachkent, pour les quatre Sociétés nationales d'Asie centrale, deux ateliers visant à promouvoir la coopéra-

tion au sein du Mouvement et à poser les jalons d'une démarche régionale en matière de diffusion. Tous les chargés des activités de diffusion et d'information au sein des Sociétés nationales ont participé à ces ateliers, consacrés à des questions d'actualité telles que la ratification du traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel. Tout au long de l'année, le CICR a

organisé ou appuyé des programmes régionaux de formation en matière de rétablissement des liens familiaux et de diffusion. Il a également encouragé les Sociétés nationales à intensifier leurs programmes pour la jeunesse dans les zones de conflit potentiel.

## EN 2000, LE CICR A :



- visité, au Kirghizistan, 19 personnes arrêtées pour des délits liés à la sécurité interne;



- signé plusieurs accords de coopération avec les quatre Sociétés nationales de la région;
- apporté son appui à la

Société du Croissant-Rouge du Kirghizistan en vue de la formation du personnel de la branche, nouvellement créée, de la région de Bakten; organisé 3 séminaires de diffusion auxquels ont participé 130 personnes employées ou volontaires de la Société nationale et représentants des autorités locales;

- financé la participation d'un responsable de la Société du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge du Kazakhstan à une réunion des conseillers juridiques des Sociétés nationales, tenue à Genève; eu des entretiens réguliers avec le personnel au sujet du troisième emblème protecteur et du processus de reconnaissance de la Société nationale;
- participé, avec la Fédération internationale, les Sociétés nationales espagnole et néerlandaise, et les présidents des 4 Sociétés nationales d'Asie centrale, à une table ronde sur la coopération et les programmes dans la région;

- mené, avec les Sociétés du Croissant-Rouge du Turkménistan et de l'Ouzbékistan, une action de sensibilisation du public et des médias à l'impact des conflits armés; plus de 17 000 personnes dans la vallée de la Fergana et 3 500 personnes à Ashgabad ont vu l'exposition de photographies organisée dans ce cadre.



- assuré la formation de 467 instructeurs militaires au droit des conflits armés; présenté un exposé sur ce thème devant des membres des services sanitaires des armées; apporté un soutien technique à la rédaction de manuels de formation en droit humanitaire destinés aux militaires; permis la participation d'officiers supérieurs à des cours, des séminaires et des réunions internationaux sur ce thème;
- financé la participation de fonctionnaires (1 kazakh, 2 turkmènes, 3 kirghizes et 2 ouzbeks) au 6<sup>e</sup> cours sur l'intégration du droit humanitaire dans la législation interne, organisé à Moscou par ses Services consultatifs;
- permis la participation du conseiller juridique du président et du procureur militaire adjoint du Kazakhstan, ainsi que d'un juge de la Cour suprême du Kirghizistan, à une conférence internationale de 2 jours, organisée par la délégation du CICR à Moscou sur la répression des crimes de guerre;

- apporté son appui à la préparation d'un projet de loi sur l'usage et la protection de l'emblème, qui a été adopté par le Parlement kirghize et signé par le chef de l'État en septembre;

- suscité, dans les milieux universitaires, un intérêt accru pour le droit humanitaire en organisant à Tachkent un Concours de Martens en droit humanitaire, présentant des exposés et organisant des séminaires sur ce thème pour les étudiants, permettant à des étudiants et à des professeurs de participer à des conférences, et favorisant les travaux de recherches par le biais de stages, de consultations et d'un soutien financier; dans le cadre d'un programme visant à promouvoir l'enseignement des principes humanitaires dans les écoles secondaires, administré par le ministère ouzbek de l'Éducation, formé les enseignants à l'utilisation du manuel de l'élève, procédé à une évaluation de la distribution et de l'utilisation du manuel, et financé un concours sur des thèmes liés au contenu du cours auquel ont participé 318 000 jeunes;
- produit un manuel sur les règles essentielles du droit humanitaire, destiné aux élèves des écoles secondaires, dans le cadre du cours qui sera mis sur pied par le ministère kirghize de l'Éducation.

# ASIE DU SUD-EST ET EXTRÊME-ORIENT MYANMAR

## MYANMAR

Le Myanmar est un pays d'Asie du Sud-Est, bordé au nord par la Chine, à l'est par le Laos et le Viêt Nam, au sud par la Thaïlande et au sud-ouest par le Cambodge. Au nord-ouest, il partage une frontière avec l'Inde et le Bangladesh. Au sud, il donne sur le Golfe du Bengale et la Mer d'Andaman. La population est estimée à plus de 50 millions d'habitants.

### PROTECTION

2 793 701

### ASSISTANCE

1 873 599

### PRÉVENTION

323 259

COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE  
13 925

PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX

326 920

PROGRAMME GÉNÉRAL

212 618

DÉPENSES TOTALES

CHF 5 544 022



Délégation CICR      Bureau CICR

En 2000, le Myanmar est resté en proie à diverses difficultés : affrontements armés sporadiques le long de la frontière orientale, tension politique et flambée du prix des biens de première nécessité. Les services de santé, comme les autres services sociaux, n'ont pas pu répondre aux besoins de l'ensemble de la population, en particulier des habitants des régions frontalières reculées.

En juin 2000, l'Organisation internationale du Travail a voté l'adoption de mesures contre le Myanmar si le gouvernement n'honorait pas ses obligations en éliminant le recours au travail forcé. Cette résolution est entrée en vigueur en novembre.

Le secrétaire général des Nations Unies a nommé un nouveau représentant spécial pour le Myanmar, qui a eu des entretiens à Yangon avec le gouvernement et avec les dirigeants de l'opposition pour les encourager à engager un processus de réconciliation. Les Nations Unies ont demandé à la communauté internationale de soutenir leur action.

Le CICR a repris ses activités au Myanmar en 1998, après trois ans d'absence. Il a ensuite renforcé sa présence sur le terrain, axant ses activités sur les visites de détenus, les services d'appareillage orthopédique, les soins de santé primaires et les projets d'assainissement le long de la frontière thaïlandaise.

## Aide aux détenus

Le CICR a poursuivi ses visites aux personnes détenues dans les prisons, les camps de travail et des lieux de détention temporaire (*guest houses*); celles-ci se sont déroulées selon les modalités habituelles de l'institution, qui prévoient la possibilité, pour les délégués, de s'entretenir sans témoin avec les détenus de leur choix. Les délégués ont évalué le traitement accordé aux détenus ainsi que les conditions matérielles et psychologiques de leur détention, engageant ensuite un dialogue constructif avec les autorités quant aux éventuelles mesures à prendre. Entre mai 1999, date du début du programme, et décembre 2000, des visites ont été menées dans 36 lieux de détention où, selon les estimations, quelque 36 000 personnes étaient incarcérées.

Des médicaments essentiels et des fournitures médicales ont été remis aux services médicaux des prisons ainsi qu'à certains hôpitaux centraux. Cette assistance visait au premier chef les personnes détenues qui ne pouvaient recevoir aucun soutien de leur famille. Des livres et des jeux ont également été distribués. Le CICR a financé des visites familiales mensuelles pour les détenus de sécurité.

Pour permettre aux personnes détenues dans l'ensemble du pays de communiquer avec leur famille, le CICR s'est efforcé, en coopération avec la Croix-Rouge de Myanmar, d'étendre son réseau de transmission de messages Croix-Rouge. Le programme de formation mis sur pied à cet effet a concerné le personnel et les volontaires de la Société nationale dans plus de 100 municipalités.

## Assistance aux déplacés internes et aux groupes vulnérables

Dans l'État de Kayin, les familles déplacées ont reçu des outils agricoles, des semences de légumes et divers secours matériels. Des travaux ont été réalisés pour améliorer l'accès à l'eau potable de certains villages situés le long de la frontière thaïlandaise.

Dans l'État de Shan, le CICR a poursuivi le projet pilote de promotion de la santé mené conjointement avec la Croix-Rouge danoise depuis 1999. L'accent a été mis sur les soins de santé primaires à base communautaire (santé préventive et campagnes de vaccination, essentiellement) et sur l'accès à l'eau potable. En outre, une formation a été assurée aux agents de santé communautaires et aux sages-femmes auxiliaires.

Les amputés habitant dans les régions frontalières ont été transférés dans les centres d'appareillage orthopédique de Mandalay et Yangon, où ils ont été hébergés et équipés de membres artificiels et d'autres appareils orthopédiques. Les centres sont administrés par le ministère de la Santé, avec le soutien du CICR. La plupart des bénéficiaires ont été blessés par mine, mais des lépreux ont également été appareillés. En outre, le CICR a donné des cours de formation pour techniciens orthopédistes.

## Diffusion du droit humanitaire

Le CICR a présenté des exposés devant un certain nombre de branches de la Société nationale (à l'échelon des États et des municipalités) afin de faire mieux connaître le droit international humanitaire. Le public était habituellement composé de représentants de la plupart des ministères ainsi que de volontaires de la Croix-Rouge.

Du matériel de diffusion sur les principes et les activités de la Croix-Rouge, ainsi que sur les règles de comportement au combat a été produit dans cinq langues nationales.

## Coopération avec la Croix-Rouge de Myanmar

Outre les activités de recherches et d'appareillage orthopédiques, menées conjointement avec la Croix-Rouge de Myanmar, le CICR s'est employé à soutenir le développement institutionnel de la Société nationale, domaine dans lequel les activités ont été conduites en collaboration avec la Fédération internationale.

## EN 2000, LE CICR A :



- visité, une ou plusieurs fois, environ 36 000 personnes incarcérées dans divers lieux de détention, enregistrant 1 295 détenus de sécurité;

- distribué des articles éducatifs et récréatifs ainsi que, au besoin, des médicaments essentiels pour compléter les stocks des services médicaux des prisons et des hôpitaux centraux;
- organisé l'échange de 7 941 messages Croix-Rouge pour aider les détenus à rétablir le contact avec leur famille;
- financé le transport de 3 847 personnes, dans le cadre des visites familiales aux détenus;



- fourni des semences de légumes, des outils agricoles et d'autres secours à 200 familles déplacées le long de la frontière thaïlandaise dans l'État de Kayin;



- étendu son projet de promotion de la santé dans l'État de Shan, en aidant 500 familles à construire des latrines, mettant sur pied des systèmes pour assurer à 7 000 personnes l'accès à l'eau potable, apportant son appui aux sages-femmes visiteuses, construisant 2 postes de santé, établissant un programme de vaccination et organisant des séances d'éducation à la santé, dans 7 villages de l'est de l'État de Shan;
- effectué des évaluations et préparé le terrain en vue de la mise en place de projets de promotion de la santé dans les États de Kayin et de Mon, et engagé des travaux dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans l'État de Kayin;



- remis de l'équipement et des fournitures et accordé un soutien financier et technique aux centres d'appareillage orthopédique

de Yangon et Mandalay qui produisent des prothèses pour les amputés civils;

- contribué à la création, au Myanmar, d'un pool de techniciens orthopédistes qualifiés;
- dans le cadre d'un programme réalisé conjointement avec le ministère de la Santé et la Croix-Rouge de Myanmar, identifié les amputés habitant les régions frontalières, organisé leur transfert dans l'un des centres d'appareillage orthopédique et pris en charge le logement et la nourriture des patients pendant leur séjour dans le centre;



- dispensé une formation au personnel et aux volontaires de la Croix-Rouge de Myanmar dans 110 municipalités, de manière à mettre sur pied un réseau, viable à long terme, de transmission des messages Croix-Rouge échangés entre les détenus et leur famille;



- présenté un exposé sur les principes et les activités de la Croix-Rouge à tous les directeurs de prison et de camp de travail du Myanmar, et présenté plusieurs exposés similaires devant divers publics (représentants du Conseil national pour la paix et le développement, membres des forces de police dans les États de Kayin et de Mon, personnel et volontaires de la Croix-Rouge de Myanmar dans les États de Shan et de Kayin);
- financé la production du matériel de diffusion par la Croix-Rouge de Myanmar.

# ASIE DU SUD-EST ET EXTRÊME-ORIENT TIMOR ORIENTAL

## TIMOR ORIENTAL

### PROTECTION

**1 666 375**

### ASSISTANCE

**13 600 125**

### PRÉVENTION

**158 450**

### COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE

**101 550**

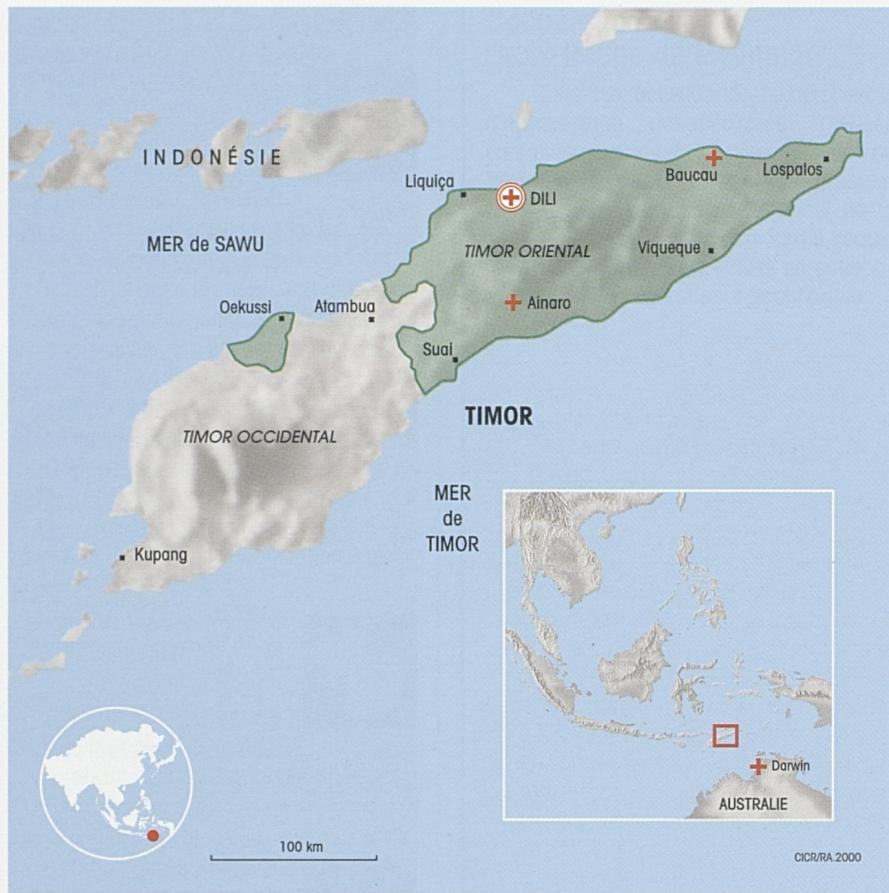
### PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX

**915 308**

### PROGRAMME GÉNÉRAL

**682 852**

**DÉPENSES TOTALES CHF 17 124 660**



⊕ Délégation CICR

⊕ Sous-délégation CICR

⊕ Bureau CICR

Le Timor oriental est resté relativement calme au cours des six premiers mois de l'année. La force multinationale INTERFET\*, arrivée en septembre 1999<sup>4</sup>, a été remplacée par un contingent moins nombreux, chargé du maintien de la paix et placé sous l'autorité de l'ATNUTO\*. Celle-ci a poursuivi la mise en place des structures administratives, accordant progressivement de plus en plus de pouvoir aux fonctionnaires timorais. C'est ainsi qu'a été créé, en juillet 2000, un Conseil national composé de représentants des

differents secteurs de la société du Timor oriental.

En juillet et août, cependant, la situation s'est dégradée, lorsque des miliciens pro-indonésiens se sont infiltrés au Timor oriental et ont lancé des attaques contre la force de maintien de la paix des Nations Unies. Deux soldats de l'ATNUTO et trois miliciens armés ont été tués. Ces affrontements ont entraîné le déplacement de plusieurs milliers d'habitants de zones montagneuses isolées, et ralenti les opérations de rapatriement des réfugiés vivant dans des camps au Timor occidental.

\* INTERFET: Force internationale pour le Timor oriental.

Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, pp.196-197.

\* ATNUTO : Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental.

# ASIE DU SUD-EST ET EXTRÊME-ORIENT TIMOR ORIENTAL

En septembre, à la suite du meurtre, au Timor occidental, de trois expatriés du HCR par des miliciens pro-indonésiens, tout le personnel humanitaire étranger, y compris les délégués du CICR, ont été évacués de la partie occidentale de l'île, où le CICR a suspendu ses opérations sur le terrain.

La situation est redevenue plus calme vers la fin de l'année et les préparatifs en vue de l'élection, en 2001, d'une Assemblée constituante ont pu commencer. Une série de problèmes restaient néanmoins en suspens : la question des quelque 100 000 Timorais du Timor oriental toujours réfugiés dans la partie occidentale de l'île; le grand nombre de personnes toujours portées disparues; l'insuffisance des moyens disponibles, notamment dans les services de justice et de police; enfin, le taux de chômage élevé, dans une économie dominée par les étrangers.

En 2000, le CICR a centré ses activités au Timor oriental sur le rétablissement des liens familiaux, la protection des détenus et des civils pouvant être en danger et le maintien des services essentiels, en particulier les soins médicaux. Le bureau du CICR à Darwin, géré avec le concours de la Croix-Rouge australienne, a continué à fournir un soutien logistique aux opérations du CICR au Timor oriental.

## Protéger les personnes vulnérables

Tout au long de l'année, le CICR a continué à visiter régulièrement les détenus, à examiner leurs conditions de détention et à présenter ses recommandations aux autorités. Il a, par ailleurs, suivi l'évolution de la situation des détenus libérés ainsi que des réfugiés de retour dans leur pays qui, du fait de leur participation présumée aux événements de 1999, pouvaient être en danger. Le nombre des arrestations a diminué à la fin de l'année, tandis que se multipliaient les libérations de personnes incarcérées pour des motifs liés aux activités des milices. Le CICR est resté en contact avec l'ATNU TO afin de pouvoir régler tout problème survenant dans ce domaine.

En mai 2000, les déplacements de population s'étant stabilisés, le CICR a commencé à rassembler des informations sur les personnes portées disparues depuis les événements de 1999, ces données devant compléter les allégations recueillies avant les événements. Le CICR disposera ainsi d'une base solide pour traiter le problème des disparus avec les autorités compétentes. Vingt et un employés du service de recherches du CICR ont participé, fin novembre, à Dili, à un séminaire de formation de trois jours sur la manière de recueillir des allégations et sur les techniques de diffusion.

Au fur et à mesure des retours, le nombre de messages Croix-Rouge échangés entre les membres des familles dispersées a diminué, de même que celui des demandes de regroupement familial concernant des mineurs non accompagnés et des personnes vulnérables. Le meurtre des collaborateurs du HCR, en septembre, a contraint le CICR à cesser toute activité en matière de rétablissement des liens familiaux au Timor occidental.

## Amélioration des conditions de vie

En 2000, le CICR a progressivement mis fin à ses activités d'assistance. Il a achevé les distributions prévues de vivres, de semences et de secours matériels dans les districts de Lautem, Ainaro et Ermera. Il a remis en mars la responsabilité de l'entretien des systèmes d'approvisionnement en eau de Dili au Services des eaux de la ville, qui dépend de l'ATNU TO. Les projets d'adduction d'eau dans les régions rurales, interrompus par les événements de 1999, ont été achevés dans les districts de Manuhai et Liquisa; la responsabilité en a été officiellement transférée aux communautés locales. Les outils et le matériel d'équipement indispensables ont été remis aux services des eaux locaux, pour assurer l'entretien du réseau. Le CICR s'est assuré également du bon fonctionnement de projets antérieurs, et a réparé les systèmes de distribution d'eau gravement endommagés par les glissements de terrain pendant la saison des pluies, notamment dans les districts d'Ermera, de Maubisse et de Baucau.

Le programme de construction d'abris d'urgence du CICR, lancé en décembre 1999, a été achevé en novembre, juste avant le début de la saison des pluies. Plusieurs communautés, dans six districts, ceux de Bobonaro et d'Ainaro en particulier, ont bénéficié de ce projet. Les veuves ayant des enfants à charge, les personnes âgées, les handicapés et les familles nombreuses ayant perdu la plupart de leurs biens lors des événements de 1999 ont été considérés comme les groupes vulnérables prioritaires. Au total, 4 170 abris ont été mis à disposition.

# ASIE DU SUD-EST ET EXTRÊME-ORIENT TIMOR ORIENTAL

## Hôpital général de Dili

De septembre 1999, lorsque le CICR a repris la direction de l'hôpital général de Dili, au 31 décembre 2000, plus de 7 000 patients venus de toutes les régions du Timor oriental ont été admis et plus de 80 000 personnes ont reçu des soins ambulatoires dans cet établissement, qui est resté le seul hôpital central du pays. Les services de pédiatrie et de chirurgie ont connu le plus fort taux d'activité, et un programme de vaccination a été mis en place en coordination avec l'UNICEF. Dans le domaine de la chirurgie, la venue d'équipes expatriées spécialisées a permis d'augmenter le volume et la gamme des activités déployées dans cet hôpital et d'assurer la formation du personnel dans tous les services. Le CICR a également réalisé les travaux de réparation, de rénovation et d'entretien dont les bâtiments de l'hôpital avaient besoin.

## Promotion des principes humanitaires

Afin de promouvoir le respect du droit humanitaire, le CICR a entrepris différentes activités auprès de l'ensemble de la société du Timor oriental, priorité étant donnée aux autorités, au grand public, aux forces internationales et aux FALINTIL\*. Des séances de diffusion ont ainsi été organisées pour expliquer les principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que le mandat et les activités du CICR au Timor oriental. Elles ont accueilli 149 cadets de l'académie de police de l'ATNUTO, 112 enseignants d'écoles primaires (dans le cadre du programme de formation des enseignants mis en place par l'ATNUTO), et les membres récemment recrutés du personnel hospitalier du Timor oriental.

La délégation a également produit et distribué, à l'intention du public du Timor oriental, du matériel de diffusion en tetun (langue locale).

\* FALINTIL : Forces armées de libération nationale du Timor oriental.

## Création d'une Société de la Croix-Rouge

En juillet 2000, un groupe a été constitué en vue de la création d'une Société de la Croix-Rouge du Timor oriental. Conformément à l'esprit de l'Accord de Séville, le CICR a apporté son appui à ce

groupe en donnant des conseils juridiques, en servant de modérateur lors des réunions et en renforçant les capacités des dirigeants du Comité préparatoire de la Croix-Rouge du Timor oriental.

## EN 2000, LE CICR A :



- visité régulièrement les lieux de détention relevant des autorités transitoires et assuré le suivi individuel de 138 personnes détenues en relation avec les violences de 1999;



- assuré la transmission de 1 759 messages Croix-Rouge échangés entre les détenus et leur famille;
- distribué 32 524 messages Croix-Rouge aux membres des familles dispersées, au Timor oriental comme au Timor occidental;
- réuni 111 personnes vulnérables vivant dans les camps de réfugiés au Timor occidental (personnes âgées ou malades et femmes seules ayant des enfants à charge) avec leur famille au Timor oriental;
- réuni 32 enfants non accompagnés, qui avaient été enregistrés dans les camps de réfugiés au Timor occidental, avec leur famille au Timor oriental;



- fourni 1 504 tonnes de vivres et 123 tonnes de secours matériels pour près de 100 000 personnes, priorité étant donnée aux plus vulnérables;
- distribué 9 tonnes de semences à plus de 10 000 familles;
- fourni à 4 500 familles des matériaux pour la construction d'abris;



• à l'hôpital général de Dili, pris en charge 7 663 patients hospitalisés, donné 82 079 consultations ambulatoires, élaboré des directives en matière de soins infirmiers et assuré la formation de membres du personnel local;



• distribué 250 pompes à main à des familles vivant dans la banlieue de Dili ainsi que dans des communautés vulnérables;



• fourni la formation, les outils et les équipements nécessaires pour assurer l'entretien des systèmes d'approvisionnement en eau dans 33 communautés rurales;

• animé des séances de diffusion pour des responsables de la société civile, membres des forces internationales de maintien de la paix, soldats des FALINTIL et personnel de l'hôpital, notamment;

• publié et distribué des brochures présentant les règles essentielles du droit humanitaire en tetun;

• fourni à la station radio de l'ATNUTO une série d'émissions, fondées sur son projet «Les voix de la guerre», dans lesquelles des civils et des combattants font part de leur opinion et de leur expérience de la guerre.

## BANGKOK

### Délégation régionale

(Cambodge, République populaire de Chine, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Japon, Laos, Mongolie, Taiwan, Thaïlande et Viet Nam)

Le calme a régné en 2000 dans la région couverte par la délégation de Bangkok. Sur le plan économique, des signes encourageants sont apparus à Taiwan, en Corée du Sud et en Chine; sur le plan politique, un rapprochement a eu lieu entre les pays de la région, ainsi qu'avec d'autres États. Des ouvertures diplomatiques sans précédent ont mis fin à l'isolement quasi total de la Corée du Nord : le chef de l'État s'est rendu en Chine au mois de mai et, en juin, une rencontre au sommet historique a réuni, à Pyongyang, les dirigeants des deux Corées. En outre, la Chine a renforcé ses liens stratégiques avec la Russie, tandis que s'amélioraient les relations sino-américaines, tendues depuis le bombardement par l'OTAN, en 1999, de l'ambassade de Chine à Belgrade.

### Évolution positive de la situation dans la péninsule coréenne

Les relations entre les deux Corées se sont nettement améliorées à la suite du sommet de Pyongyang. Dans le cadre des accords sur les questions humanitaires, intervenus lors de cette rencontre, les deux gouvernements et les Sociétés nationales ont organisé des visites pour quelques groupes de personnes dont la famille était séparée depuis le conflit de 1950-53; en outre, 63 «prisonniers non convertis», détenus depuis de longues années, ont été rapatriés en Corée du Nord. Par la suite, les deux Sociétés de la Croix-Rouge ont commencé à examiner le dispositif à mettre en place pour, d'une part, déterminer le sort ou le lieu de séjour d'un grand nombre de personnes séparées de leurs proches et, d'autre part, permettre l'échange de nouvelles familiales. La délégation régionale du CICR a maintenu des contacts réguliers avec les deux Sociétés nationales et leur a fourni des conseils, ainsi qu'un appui technique, dans le cadre de leurs activités de rétablissement des liens familiaux.

### Nouvelles tâches pour la Croix-Rouge cambodgienne

Le processus de retour à la paix s'est poursuivi au Cambodge, malgré quelques revers. En novembre, une attaque lancée par un groupe armé contre des bâtiments du gouvernement, à Phnom Penh, a fait huit morts (un officier de police et sept des assaillants). Plusieurs arrestations ont eu lieu à la suite de cet incident.

La situation politique commençant à se stabiliser au Cambodge, le CICR a pu réduire le nombre de ses collaborateurs expatriés dans le pays. Au début de l'année, la délégation au Cambodge est devenue un bureau opérant sous la supervision de la délégation régionale de Bangkok. Le CICR a continué, tout au long de l'année, à visiter les quelques détenus relevant de son mandat qui étaient toujours incarcérés sous l'autorité du ministère de l'Intérieur.

La responsabilité du service de recherches du CICR au Cambodge, y compris le réseau de transmission des messages Croix-Rouge, a été transférée à la Croix-Rouge cambodgienne. En octobre, les deux organisations ont signé un accord portant sur une période transitoire de deux ans.

À la fin de l'année, le programme d'appareillage orthopédique constituait le volet principal de l'activité du CICR au Cambodge. L'atelier de Phnom Penh a continué à produire des composants orthopédiques pour les divers centres d'appareillage que compte le pays. Des personnes blessées par mine ou paralysées à la suite d'une poliomérite ont, comme dans le passé, été appareillées au centre du CICR à Battambang, dans le cadre d'un projet délégué à la Société de la Croix-Rouge du Japon.

### Rétablissement des liens familiaux : centralisation des données à Bangkok

Tous les dossiers de demandes de recherches et tous les renseignements ayant un lien avec le conflit au Cambodge ont été centralisés à l'agence de recherches de la délégation régionale du CICR à Bangkok. L'agence a poursuivi sa coopération avec la Croix-Rouge cambodgienne ainsi qu'avec d'autres Sociétés nationales concernées, effectuant les recoupements et les transmissions d'informations nécessaires.

### Suivi de la situation à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar

Les négociations menées dans la capitale thaïlandaise afin d'obtenir l'accès aux régions frontalières sensibles ont abouti. Pour faciliter son travail au Myanmar, le CICR a ouvert un bureau à Chiang-Mai, dans le nord de la Thaïlande, d'où il a pu nouer et maintenir des contacts avec les groupes d'opposition du Myanmar. L'action du CICR au Myanmar et les règles essentielles du droit humanitaire ont été expliquées à ces groupes.

Dans les camps situés à la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar, les réfugiés ont eux aussi bénéficié du réseau de transmission des messages Croix-Rouge : le CICR a pu remettre à leur destinataire quelques messages écrits par des détenus qu'il avait visités au Myanmar. Le CICR a continué à coordonner ses activités et à partager des informations avec le HCR, les autorités thaïlandaises et les ONG travaillant dans la région.

## Appareillage orthopédique au Viet Nam

Au Viet Nam, après avoir procédé à une évaluation technique des composants fabriqués au centre d'appareillage orthopédique de Ho Chi Minh-Ville, le CICR a poursuivi sa collaboration avec le gouvernement en vue d'améliorer la qualité de cette production. Des amputés indigents ont été appareillés, des prothèses, des béquilles et des pieds en caoutchouc ont été produits; des fauteuils roulants ont été offerts aux amputés ne pouvant pas être équipés d'une prothèse. Un nouvel atelier d'appareillage orthopédique a été construit à Kontum, avec la coopération de l'ONG Nouvelle Planète. Ce programme a continué à bénéficier du soutien financier du CICR, au travers du Fonds spécial pour les handicapés.

## Coopération avec les Sociétés nationales

La délégation de Bangkok a continué à soutenir les activités menées par les Sociétés nationales de la région pour faire mieux connaître le droit humanitaire. Le programme de formation « Diffusion Chine 2001 »<sup>5</sup>, dans sa deuxième année d'existence, a bien progressé, les branches de Macao et de Hong Kong de la Croix-Rouge chinoise assurant, dans l'ensemble du pays, la formation des responsables de la diffusion au sein de la Croix-Rouge.

Le Centre pour la promotion du droit international humanitaire, créé en coopération avec le CICR, a été inauguré officiellement à Macao. En Mongolie, en collaboration avec la Société nationale, le CICR a soutenu l'adoption d'une loi relative à la Croix-Rouge. Au Laos, avec le concours du CICR, la Société nationale a achevé l'élaboration d'un plan pour la diffusion des principes de la Croix-Rouge ainsi que des règles essentielles du droit humanitaire. En République de Corée, le CICR a lancé un programme de formation des responsables de la diffusion. Le CICR a également apporté un appui matériel et tech-

nique à la mise en place et l'exécution des programmes des Sociétés nationales dans les domaines de la diffusion, des recherches et des premiers secours.

En cours d'année, la délégation régionale de la Fédération internationale ayant été transférée de Kuala Lumpur à Bangkok, des relations de travail ont été établies entre les deux délégations régio-

nales. En mai, le CICR a activement participé à une réunion, organisée à Bangkok par la Fédération, des dirigeants de toutes les Sociétés nationales de la région et de leurs principaux partenaires au sein du Mouvement.

## EN 2000, LE CICR A :



- effectué des visites de suivi à 23 détenus de sécurité dans 10 lieux de détention au Cambodge;



- traité 17 099 messages Croix-Rouge relatifs au conflit cambodgien;
- résolu, au Cambodge, 387 cas de recherches et ouvert 673 nouveaux dossiers;



- au Cambodge, fabriqué 1 265 prothèses et 480 orthèses, appareillé 861 nouveaux patients et produit plus de 8 199 composants orthopédiques destinés à être remis gratuitement à 6 centres de rééducation physique administrés par l'institution ou d'autres organisations;
- au Viet Nam, dans le cadre d'un programme financé par le Fonds spécial pour les handicapés, fourni un appui matériel et technique à l'atelier d'appareillage orthopédique de Ho Chi Minh-Ville, qui a appareillé 1 006 amputés indigents et produit 1 024 prothèses, 937 cannes anglaises et 969 pieds en caoutchouc; fait don de 15 fauteuils roulants à des amputés qui ne pouvaient pas être appareillés;



- apporté un soutien aux activités de formation en droit humanitaire, destinées principalement aux forces armées (Thaïlande, Chine, Mongolie, et Cambodge); à cet effet, organisé des ateliers pour 280 militaires, dispensé une formation à 87 instructeurs militaires et contribué à la mise au point de méthodes didactiques;

- organisé une conférence régionale sur la mise en œuvre du droit humanitaire;
- organisé, au niveau régional, une séance d'information pour 12 officiers devant participer au cours de San Remo sur le droit de la guerre;
- financé, au Cambodge, une exposition itinérante sur le traité d'Ottawa;
- continué à mettre à disposition un instructeur et du matériel pour un cours de droit humanitaire donné à l'université de Phnom Penh.

<sup>5</sup> Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 193.

# ASIE DU SUD-EST ET EXTRÊME-ORIENT DJAKARTA

## DJAKARTA

### Délégation régionale

(Brunéi Darussalam, Indonésie, Malaisie et Singapour)

#### PROTECTION

1 271 779

#### ASSISTANCE

4 014 100

#### PRÉVENTION

1 401 403

#### COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ NATIONALE

975 177

#### PARTICIPATION AUX FRAIS GÉNÉRAUX

636 343

#### PROGRAMME GÉNÉRAL

279 420

#### DÉPENSES TOTALES

CHF 8 578 222

En 2000, les activités de la délégation régionale de Djakarta ont été centrées sur l'Indonésie, où le gouvernement du président Abdurrahman Wahid s'est trouvé affaibli par la poursuite des violences dans certains foyers de tension, la lenteur du redressement économique et la vigueur croissante de l'opposition politique.

### Violence dans les Moluques

Au début de l'année, les Moluques ont connu une escalade de la violence. Les combats, qui se sont étendus à l'ensemble de la province du Maluku-Nord, ont fait des centaines de morts et entraîné le déplacement de dizaines de milliers de personnes. L'ampleur des émeutes et des dégâts causés aux biens personnels a contraint quelque 150 000 habitants des Moluques, tant chrétiens que musulmans, à quitter leur foyer. Le président ayant proclamé, mi-juillet, l'état d'urgence civile, l'intensité du conflit a diminué. Les six derniers mois de l'année ont cependant été marqués par la persistance des tensions, entretenues par les affrontements sporadiques entre communautés et le débat politique sur la constitution du nouveau parlement provincial. À la fin de l'année, les autorités ont commencé à reconduire chez elles les personnes déplacées, sous forte escorte militaire.

Fin décembre 1999, des flambées de violence s'étaient produites à Ambon (province du Maluku-Sud), puis dans les îles voisines. Des combats ont à nouveau eu lieu dans la capitale de la province en mai, juin et novembre 2000.

### Faire face aux situations d'urgence

Dans la province du Maluku-Nord, où il a établi une présence permanente à Ternate, le CICR s'est efforcé, conjointement avec la Croix-Rouge indonésienne, d'atteindre le plus grand nombre possible de victimes de la violence. Une équipe Croix-Rouge indonésienne/CICR s'est rendue dans la province où elle a évalué la situation, identifié les personnes déplacées ayant besoin d'assistance et procédé à des distributions immédiates de vivres et d'autres biens de première nécessité. Fin septembre, un bateau affrété par le CICR, le *Bimo*, est arrivé à Ternate pour aider l'équipe à poursuivre son travail dans la province du Maluku-Nord, ainsi que pour assurer sa sécurité et sa neutralité.

En juin, les actes de violence se multipliant dans la ville de Tobelo et aux alentours (île d'Halmahera), une équipe médicale et un haut représentant de la Croix-Rouge indonésienne sont arrivés à bord d'un hélicoptère loué par le CICR. L'équipe a évalué les besoins et remis aux hôpitaux de Tobelo et de Galela, la ville voisine, les fournitures médicales requises de toute urgence. En juillet, une équipe Croix-Rouge indonésienne/CICR a évacué six blessés civils de Tiley (Morotai-Ouest) vers le centre médical de Posi Posi, sur l'île de Rau. Dans la province du Maluku-Nord, les équipes médicales Croix-Rouge indonésienne/CICR ont distribué des fournitures médicales de base dans les nouveaux villages créés par les personnes déplacées, non couverts par les services du ministère de la Santé. Les connaissances du personnel médical ont été mises à niveau, tandis que des systèmes d'information sur la santé étaient mis en place dans les nouveaux sites d'installation pour assurer aux déplacés l'accès à des soins de santé adéquats. Grâce au bateau du CICR, les équipes médicales ont pu continuer à surveiller et évaluer l'état sanitaire et les conditions de vie dans les régions reculées de la province du Maluku-Nord. En octobre, le CICR a établi une présence permanente à Ambon. En coopération avec la Croix-Rouge indonésienne, il s'est efforcé d'améliorer les services de secours d'urgence en faveur des blessés. Les installations du service de transfusion sanguine ont été évaluées et du matériel lui a été fourni pour qu'il dispose en permanence de sang sûr. Les volontaires de la Croix-Rouge ont reçu une formation en vue de la création d'un service de premiers secours accessible à tous les secteurs de la population.

Dans les Moluques, le CICR a maintenu et renforcé ses contacts avec les différentes parties impliquées dans les combats, et il a expliqué son rôle, son mandat, ainsi que les règles essentielles de la conduite de la guerre aux commandants des milices.

## Violences intercommunautaires dans le centre de la province de Sulawesi

Des violences ont éclaté également entre chrétiens et musulmans dans le centre de la province de Sulawesi. Les affrontements ont commencé dans la ville de Poso en avril. Après quelques semaines d'accalmie, ils ont repris fin mai, pour se poursuivre tout au long du mois de juin. Plus de 150 personnes ont été tuées et plusieurs milliers d'habitants des zones touchées ont été contraints de chercher refuge dans les villes voisines.

Fin juin, une équipe conjointe Croix-Rouge indonésienne/CICR ayant pu réaliser une évaluation des besoins, environ 4 000 familles déplacées ont reçu des secours matériels. Comme il avait été établi que les mauvaises conditions d'hygiène constituaient un risque majeur de santé publique, une nouvelle distribution d'assortiments d'articles d'hygiène a été organisée en octobre.

## Conflit séparatiste à Aceh

En février, les attaques contre les postes de la police et de l'armée s'étant multipliées, les forces de sécurité indonésiennes ont lancé une opération de grande envergure contre le mouvement *Free Aceh*, au cours de laquelle les deux camps ont enregistré des pertes. En juin, les autorités indonésiennes et le mouvement séparatiste ont toutefois décidé d'observer une «trêve humanitaire» de six mois. Les affrontements ont alors connu une accalmie momentanée mais les violences ont repris dès septembre, avec la même intensité qu'avant la signature de l'accord.

Le CICR a continué à collecter auprès de témoins directs des rapports sur des arrestations, ainsi que sur des disparitions consécutives aux arrestations, et à communiquer ces informations aux forces de sécurité concernées. Les délégués sur le terrain ont effectué des démarches auprès des autorités civiles et militaires, et des responsables de la police au plus haut niveau, à Aceh et à Djakarta, pour leur demander instamment de prendre les mesures voulues.

À Banda Aceh, le CICR est resté en contact étroit avec le Comité humanitaire, l'organisme composé de représentants du gouvernement indonésien et du mouvement *Free Aceh*, mis en place dans le cadre de la «trêve humanitaire».

Le CICR et la Croix-Rouge indonésienne ont continué à suivre de près la situation dans les camps de déplacés internes, à Aceh, et ont fourni une assistance pour améliorer l'approvisionnement en eau et les installations sanitaires.

En novembre, Aceh a connu les pires inondations depuis des années. Les puits – principales sources d'eau potable – ont été contaminés, tandis que les latrines étaient envahies par les eaux de crue. L'infiltration des eaux usées dans les habitations a constitué un risque majeur de santé publique. Le CICR et la Croix-Rouge indonésienne ont mis sur pied une équipe chargée d'évaluer la situation dans les zones les plus durement touchées. Des secours ont été distribués à des milliers de familles dans la région sinistrée et le ramassage des détritus a été organisé pour assainir les villes de Lhokseumawe et de Banda Aceh. Le personnel des deux organisations a participé, près du village de Bireuen, aux opérations de nettoyage du lit d'une rivière qui approvisionne en eau quelque 400 familles.

## Montée des tensions en Papouasie occidentale

En juin, dans une déclaration, le Congrès du peuple papou a proclamé l'indépendance de la province, administrée par Djakarta depuis 1969. Vers la fin de l'année, le mouvement séparatiste a pris de l'ampleur et les affrontements opposant les forces de sécurité aux partisans de l'indépendance ont fait de nombreuses victimes.

La délégation du CICR à Djakarta et la Croix-Rouge indonésienne ont examiné l'opportunité de l'envoi dans cette région, en janvier 2001, d'une mission conjointe qui serait chargée d'évaluer les besoins en assistance humanitaire et d'arrêter les modalités d'une éventuelle action de la Croix-Rouge. Le CICR a également entrepris des démarches auprès des autorités, à Djakarta, afin d'engager des activités de protection en Papouasie occidentale.

## Suspension des activités au Timor occidental

Selon les estimations, de 90 000 à 130 000 Timorais du Timor oriental étaient réfugiés dans la partie occidentale de l'île en 2000. Au cours des six premiers mois de l'année, le CICR a poursuivi, en coopération avec la Croix-Rouge indonésienne, ses activités en faveur des personnes séparées de leurs proches : l'échange de messages Croix-Rouge a permis le rétablissement des liens familiaux et des regroupements de familles ont été organisés de part et d'autre de la frontière avec le Timor oriental<sup>6</sup>. En outre, le CICR et la Croix-Rouge indonésienne ont administré six postes de santé dans la région d'Atambua et, dans les camps de réfugiés, amélioré la situation dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

Trois collaborateurs expatriés du HCR travaillant à Atambua ont été sauvagement assassinés le 6 septembre. La situation dans la région a été jugée trop dangereuse pour le personnel des organisations humanitaires internationales et le CICR a décidé de suspendre *sine die* ses activités au Timor occidental.

## Promotion des principes humanitaires

Le CICR s'est employé activement, dans l'ensemble de la région, à faire mieux connaître le droit et les principes humanitaires aux personnes susceptibles de prévenir ou de limiter la violence. En Indonésie, les activités de diffusion ont visé, en priorité, les groupes – tels que les bataillons et brigades mobiles de la police déployés dans les zones de troubles – appelés à intervenir dans les divers points chauds du pays. Afin de faire mieux connaître le droit humanitaire et les droits de l'homme aux responsables de la formation et au personnel de la police opérant dans les zones sensibles, le CICR a conclu un nouvel accord avec la police indonésienne, et il a collaboré avec l'Aca-

démie nationale de police, à Djakarta, pour que ces sujets soient systématiquement abordés lors des cours donnés au personnel des unités stationnées dans l'ensemble du pays.

En juin, le CICR et le ministère indonésien des Affaires étrangères ont organisé conjointement, pour les pays d'Asie du Sud-Est, un séminaire de deux jours sur les mesures nationales de mise en œuvre du droit international humanitaire. Les représentants de dix pays et de cinq Sociétés nationales ont participé aux travaux de ce séminaire, que les représentants de 19 autres pays ont également suivis en tant qu'observateurs.

## Coopération renforcée avec la Croix-Rouge indonésienne

En février 2000, le nouveau président de la Croix-Rouge indonésienne a effectué sa première visite au siège de la Fédération internationale et du CICR, à Genève. Il a été reçu par le président du CICR et les représentants des deux institutions lui ont présenté la structure et le fonctionnement du Mouvement. Plusieurs rencontres ont été organisées à Djakarta entre les dirigeants de la Croix-Rouge indonésienne et des collaborateurs du siège du CICR et de la Fédération internationale, afin de définir un cadre général de coopération entre les trois composantes du Mouvement en Indonésie.

<sup>6</sup> Voir également pp. 123-124.

## EN 2000, LE CICR A :



- ouvert, à Aceh, 120 dossiers de demandes de recherches au sujet de personnes dont la famille était sans nouvelles depuis leur arrestation;



- organisé, en coopération avec la Croix-Rouge indonésienne, la distribution de 21 581 messages Croix-Rouge

destinés à des Timorais du Timor oriental réfugiés dans la partie occidentale de l'île, et mis en place un réseau de transmission des messages Croix-Rouge en faveur des personnes séparées de leur famille en raison de la situation aux Moluques;

- réuni deux enfants non accompagnés du Timor oriental avec leurs parents au Timor occidental;
- réuni 45 Timorais vulnérables du Timor oriental avec des membres de leur famille au Timor occidental ou dans d'autres îles de l'archipel indonésien;



- distribué plus de 20 000 assortiments familiaux, 3 tonnes de riz et 130 tonnes de secours matériels aux personnes déplacées et aux résidents affectés par la violence dans les provinces de Maluku-Nord et de Sulawesi, et remis des colis familiaux à des réfugiés au Timor occidental;



- assuré le fonctionnement de 6 postes de santé et mis en place 21 «unités de réhydratation» dans les camps de réfugiés au Timor occidental;
- remis des médicaments et d'autres fournitures aux établissements de santé qui ont pris en charge les personnes blessées lors d'une flambée de violence à Tobelo (Maluku-Nord);
- évacué 6 civils blessés à Tiley (Morotai-Ouest) sur le poste de santé de Posi Posi (île de Rau);
- fourni du matériel pour le service de transfusion sanguine à Ambon;



- distribué, au Timor occidental, de l'eau dans 6 camps de réfugiés, terminé l'installation de 50 latrines et de 3 grandes citerne à eau et foré 5 puits supplémentaires;



- fourni un appui financier, matériel et technique à la Croix-Rouge indonésienne pour ses programmes de soins aux personnes blessées dans les situations de violence;
- aidé la Croix-Rouge indonésienne à dispenser une formation à 120 volontaires à Aceh;
- mis sur pied un cours de «formation des formateurs» à l'intention de 25 chargés de la diffusion dans des branches de la Croix-Rouge indonésienne;



- organisé des ateliers sur le droit humanitaire pour 109 officiers des forces armées, et donné des cours sur le droit humanitaire à 55 juristes militaires et instructeurs chargés de l'enseignement du droit;
- organisé des séminaires sur les droits de l'homme et le droit humanitaire à l'intention de 51 officiers de police;
- présenté à Aceh, devant une cinquantaine de volontaires de diverses ONG, un exposé sur la protection du personnel humanitaire travaillant dans les situations de conflit;
- animé des séminaires de suivi consacrés au droit humanitaire pour 63 professeurs de droit.

## MANILLE

### Délégation régionale

(Australie, États fédérés de Micronésie, Fidji, îles Marshall, îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et États autonomes, territoires et colonies du Pacifique)

### Situation explosive aux Philippines

Une série de problèmes politiques et économiques ont assailli les Philippines au cours de l'année : à la dévaluation du peso et à l'augmentation du prix de l'essence et d'autres biens sont venues s'ajouter les menaces des groupes armés, insurrectionnels ou criminels. Les poursuites engagées contre le président Estrada, accusé de corruption, ont sapé la confiance du public en sa capacité à gérer le pays.

Des pourparlers de paix entre le gouvernement philippin et le MILF\* auraient dû commencer en mai pour se terminer en juin, mais cet espoir s'est évanoui, tandis que des affrontements armés de plus en plus violents éclataient à Mindanao-Ouest pendant les premiers mois de l'année et que les tensions s'aggravaient à la suite de la série d'enlèvements commis par le Groupe Abu Sayyaf. En juillet, les forces armées philippines se sont emparées du bastion du MILF, à Mindanao ; fin septembre, elles avaient pris le contrôle de plus de 40 bases du mouvement. De lourdes pertes ont été subies par les deux camps lors des combats qui ont aussi fait de nombreux morts parmi les civils et entraîné des déplacements massifs de population.

Le bureau du CICR à Davao a collaboré étroitement avec la Croix-Rouge philippine afin de porter assistance à quelque 13 000 familles déplacées par les combats. Des vivres et des secours matériels ont été distribués, des latrines ont été construites, les systèmes d'approvisionnement en eau ont été remis en état et les conditions d'hygiène ont été surveillées dans certains centres d'évacuation.

L'attention du gouvernement philippin se portait essentiellement sur le MILF à Mindanao, la NPA\*, d'obédience communiste, et certains groupes dissidents ont poursuivi leur lutte, montant des attaques de petite envergure, contre les forces de police et l'armée, à Luzon, dans les Visayas et à Mindanao.

Après la série d'enlèvements perpétrés par le Groupe Abu Sayyaf, le président Estrada a déclaré, en septembre, la «guerre totale» contre ce groupe et une campagne militaire a été lancée sur l'île de Jolo. Les attaques aériennes et les tirs de mortier sur le territoire contrôlé par les rebelles ont fait des victimes civiles, dont le nombre n'est pas connu, et des centaines de civils ont été déplacés par les combats. En coopération avec la Croix-Rouge philippine, le CICR a assisté un millier de familles qui s'étaient réfugiées dans des centres d'évacuation et dans des édifices publics sur l'île de Jolo. Du matériel pour la construction d'abris a été distribué, des fosses ont été creusées pour enfouir les détritus et des campagnes de désinfection ont été menées pour éviter les épidémies.

Le CICR a en outre visité régulièrement, dans l'ensemble du pays, les personnes détenues pour des motifs liés à l'insurrection ; conformément aux modalités habituelles de l'institution, les délégués ont examiné les conditions de détention et enregistré les nouveaux détenus.

### Intervention de la Croix-Rouge lors de la crise des Fidji

Le premier ministre et le gouvernement de la République des Fidji ont été pris en otages le 19 mai, lors d'une tentative de coup d'État, provoquée par des tensions entre les autochtones et les Indo-Fidjiens. Dix jours plus tard, les forces armées fidjiennes proclamaient la loi martiale et abrogeaient la Constitution de 1997. Les membres du gouvernement ont été retenus en otages 59 jours avant qu'un accord sur leur libération n'intervienne entre l'instigateur du coup d'État, George Speight, et l'armée. M. Speight a ensuite été arrêté, un gouvernement provisoire a été mis en place et le processus d'élaboration d'une nouvelle constitution a été engagé. La légitimité du gouvernement transitoire a cependant été contestée par un Indo-Fidjiens dans une affaire portée devant la Haute Cour. Celle-ci a statué en faveur du plaignant, mais le gouvernement a fait appel. Aucune décision n'avait encore été rendue à la fin de l'année et le processus de révision de la constitution restait suspendu.

Après leur libération, en juillet, la plupart des otages ont été pris en charge par la Société nationale pour assurer leur retour en toute sécurité dans leur foyer. Tout au long de leur épreuve, la Croix-Rouge de Fidji a fourni aux otages des vivres et des soins médicaux, aidant également les familles à garder le contact avec eux. Tant le CICR que la Fédération internationale ont apporté leur appui à la Croix-Rouge de Fidji par le biais de leurs bureaux à Suva. Après l'intervention de l'armée contre les dirigeants et les partisans du coup d'État, le CICR a visité les lieux de détention, enregistré les détenus et transmis des messages Croix-Rouge à leurs familles.

\* MILF : Moro Islamic Liberation Front (Front islamique moro de libération).

\* NPA : New People's Army (Nouvelle armée du peuple).

# ASIE DU SUD-EST ET EXTRÊME-ORIENT MANILLE

En novembre, une mutinerie a éclaté au quartier général de l'armée fidjienne, à Suva. Certains des protagonistes des événements de mai étaient à nouveau impliqués. Le CICR n'a pu visiter que quelques-unes des personnes arrêtées en relation avec ce nouvel incident. À la fin de l'année, les négociations engagées par le CICR pour obtenir l'accès à tous les détenus étaient dans l'impasse.

Au cours de l'année, les délégués du CICR ont rencontré les ministres de la Justice, des Affaires étrangères et de l'Intérieur, pour encourager la ratification des Protocoles additionnels. Ils ont également eu des entretiens avec des représentants du gouvernement et des membres des forces armées au sujet de la protection des personnes détenues pendant les périodes de violences internes.

## Troubles dans les îles Salomon

Dans les îles Salomon, des affrontements ont éclaté entre la population autochtone (les Gwale) et les habitants originaires de Malaita. Les premiers combats avaient eu lieu en 1999<sup>7</sup>, lorsque 20 000 Malaitais avaient été expulsés de Guadalcanal. Deux groupes armés sont alors apparus – la GRA\*, qui allait devenir l'ISM\*, et la MEF\* – chacun d'eux contrôlant une partie de l'île. Les combats ont repris en février 2000, et en juin, la MEF s'est emparée du Parlement et a constraint le premier ministre à démissionner. Par la suite, le gouvernement a quitté le pouvoir, les commerces ont fermé et l'économie s'est trouvée paralysée. Certaines régions du pays sont devenues inaccessibles et des milliers de personnes ont dû fuir leur foyer. En juillet, un nouveau gouvernement a été mis en place. Celui-ci a engagé des négociations avec les belligérants. Un accord de paix a finalement été conclu à Townsville, Australie, en octobre, bien

qu'un groupe dissident de la MEF ait refusé de le signer, estimant que ses revendications n'avaient pas été satisfaites. Honiara a été à nouveau accessible, mais à la fin de l'année, l'économie restait extrêmement fragile.

Les délégués du CICR sont restés en contact avec les groupes impliqués dans le conflit afin d'obtenir l'accès aux civils et de les évacuer sur des zones plus sûres. Ces contacts ont permis également de maintenir un dialogue sur la protection des civils, des blessés et des malades, ainsi que des établissements sanitaires. En coopération avec la Croix-Rouge des îles Salomon, le CICR a traversé des lignes de front pour acheminer des fournitures médicales essentielles et s'assurer que les patients recevaient les soins nécessaires. En août, quelque 2 400 personnes avaient été déplacées par les combats survenus dans plusieurs régions de la province de Guadalcanal. Le CICR leur a fourni des secours d'urgence (matériaux pour la construction d'abris, vivres et autres biens essentiels). Dans le cadre de l'action d'assistance, les délégués du CICR ont collaboré avec le personnel et les volontaires de la Société nationale pour secourir les personnes déplacées regroupées dans des lieux reculés. Un bateau a été affrété pour transporter le personnel et les secours en dépit des difficultés bien connues de la navigation au large du sud de l'île de Guadalcanal. Ces activités se poursuivaient encore à la fin de l'année. Dans la seconde partie de l'année, le CICR a recruté sur place un chirurgien expatrié afin d'assurer la prise en charge chirurgicale des patients de l'ensemble du pays.

## Persistence des tensions en Papouasie-Nouvelle-Guinée

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le processus de paix a progressé, malgré divers problèmes, sous la supervision d'un contingent non armé des Nations Unies. Les tensions sont restées vives le long de la frontière avec la Papouasie occidentale (Irian Jaya). Des violences ont éclaté dans les villes et les affrontements intercommunautaires se sont poursuivis dans les régions montagneuses. Le CICR a continué à déployer diverses activités auprès des forces armées et de sécurité afin de les sensibiliser au droit humanitaire et de leur en faire connaître les règles essentielles.

## Australie et Nouvelle-Zélande : avocats du droit humanitaire

Par le biais de son bureau de Sydney, le CICR a continué à promouvoir la coopération avec les autorités, les forces armées et les Sociétés nationales de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, en particulier dans les domaines de la communication, de la diffusion et de la mise en œuvre du droit humanitaire. En Australie, il a organisé, en coopération avec la Croix-Rouge australienne, une conférence publique sur le droit humanitaire et le droit des droits de l'homme, ainsi qu'un séminaire sur la protection des femmes en période de conflit armé. En Australie comme en Nouvelle-Zélande, il a participé à divers exercices de formation organisés par les forces armées.

<sup>7</sup> Voir le *Rapport d'activité 1999* du CICR, p. 201.

\* GRA : *Guadalcanal Revolutionary Army* (Armée révolutionnaire de Guadalcanal).

\* ISM : *Isatabu Freedom Movement* (Mouvement de libération Isatabu).

\* MEF : *Malaitia Eagles Force* (Force des Aigles de Malaita).

## EN 2000, LE CICR A :



- visité, aux Philippines, dans 75 lieux de détention, 273 personnes détenues pour des motifs liés à l'insurrection; par le canal de la Croix-Rouge philippine, distribué des secours matériels de base et financé 235 visites familiales pour les détenus;
- visité, aux Fidji, 88 personnes détenues en relation avec la crise politique, auxquelles il a donné la possibilité de rester en contact avec leurs proches par le biais des messages Croix-Rouge;
- dans les îles Salomon, visité quotidiennement, au plus fort de la crise, les 100 détenus de la prison d'Honiara afin de leur apporter protection et assistance; poursuivi ces visites jusqu'à ce qu'ils aient été libérés ou transférés dans des zones plus sûres;



- fourni, en coopération avec la Croix-Rouge philippine, des vivres et des secours matériels à plus de 13 600 familles déplacées par les combats à Mindanao;
- soutenu l'activité de la Croix-Rouge de Fidji en faveur des personnes retenues en otages lors de la tentative de coup d'État de début 2000; des vivres et d'autres biens de première nécessité ont été remis aux otages qui ont pu maintenir le contact avec leur famille par le biais des messages Croix-Rouge;
- avec la Croix-Rouge des îles Salomon, évacué des civils des zones de violence, distribué à ces personnes du riz et d'autres articles de première nécessité (savon, couvertures, bâches, ustensiles de cuisine et matériel de pêche) et traversé les lignes de front pour acheminer les médicaments dont avaient besoin de toute urgence les dispensaires des zones reculées, ainsi que pour transférer à l'hôpital central d'Honiara les patients nécessitant des soins médicaux spécialisés.



- contribué, à Mindanao, à financer le traitement de 200 blessés de guerre civils indigents;
- assuré, aux îles

Salomon, le maintien de services de chirurgie pendant la seconde partie de l'année en recrutant sur place un chirurgien expatrié;



- fourni un soutien financier, technique et matériel à un programme de diffusion de la Croix-Rouge philippine, réalisé à l'échelon des villages, des exposés étant présentés à des chefs de village (*barangay*), fonctionnaires et autres personnalités;
- financé, avec la Croix-Rouge philippine et la Fédération internationale, un séminaire sur l'accord de Séville, organisé pour toutes les Sociétés nationales qui soutiennent des programmes dans ce pays, ou envisagent de le faire;



- organisé, avec le ministère fidgien de la Justice, un séminaire sur les Protocoles additionnels, à l'intention des

fonctionnaires du ministère et des membres des forces de sécurité;

- encouragé les États du Pacifique à ratifier les traités humanitaires;
- pris part à la conférence sur les opérations militaires internationales et le droit (organisée par le Commandement des forces des États-Unis dans le Pacifique), à laquelle ont participé plus de 150 universitaires et officiers supérieurs de 30 pays de toute la région Asie/Pacifique;
- animé, au Vanuatu, un cours sur les droits de l'homme et le droit humanitaire pour 60 officiers instructeurs de la police;
- fourni un soutien matériel et dispensé une formation pour aider l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée à inclure le droit humanitaire dans son programme d'enseignement; présenté le premier mini-cours de droit humanitaire à la faculté de droit de l'Université du Pacifique-Sud;
- organisé, en coopération avec la Croix-Rouge australienne, une conférence publique sur le droit humanitaire et le droit des droits de l'homme;
- pris part à un exercice de formation avec les forces armées de Nouvelle-Zélande, en relation avec leur déploiement au Timor oriental;
- organisé, aux Philippines, 3 séminaires pour 133 officiers des forces armées et 7 séminaires pour 561 officiers de police.